

## 4 Prosodie : système accentuel et intonation

Un autre point intéressant en tetserrèt, sur le plan comparatif et descriptif, est celui de la prosodie<sup>173</sup>, et tout particulièrement celui de l'accentuation<sup>174</sup>.

En effet, si nous considérons les théories sur le contact des langues, nous aurions pu penser que des langues en contact depuis aussi longtemps et de manière aussi prononcée que le tetserrèt et le tamacheq, partageaient le même système prosodique. Rappelons à ce propos la citation de Dixon (1998 : 19), qui souligne que les systèmes prosodiques de deux langues en contact ont tendance à être similaires : *'Prosodic and secondary contrasts such as tone, glottalisation, nasalisation, will typically diffuse'*.

Or, en observant des phrases de notre corpus, qui se prête bien à la comparaison puisqu'il comprend un millier de phrases élicitées d'abord en tamacheq puis en tetserrèt, parfois proches morphologiquement, il apparaît très vite que les règles d'accentuation concernant ces deux langues obéissent à des principes fondamentalement différents. Nous pouvons le constater par exemple dans la phrase pour 'Nous nous sommes levés à six heures', donnée respectivement en tetserrèt, puis en tamacheq :

Ex.(31)	Tets. : nə-'nkor = d	ar	əl'waq wan	'ʃaɖiʃ
	Tam. : nə-nkər = 'du	'yur	əlwəq 'wan	saɖis
	1PL-se.léver\PFV = PROX.PCL PREP.chez temps.SG DEM.DIST.SG.M six.M			
	'Nous nous sommes levés à six heures.' (P-05)			

Il faut noter que parmi les systèmes prosodiques berbères, ce sera la comparaison entre les systèmes accentuels tetserrèt et tamacheq qui s'avèrera enrichir le plus notre propos, étant

---

<sup>173</sup> Nous entendons le terme de 'prosodie' comme rassemblant les concepts d'accentuation, d'intonation, de tons, d'allongement..., suivant Fox (2000 : 1) : *'prosodic features of speech, which are generally taken to include length, accent and stress, tone, intonation, and potentially a few others [...]'*.

<sup>174</sup> La partie sur la description de l'accentuation tetserrèt particulièrement (comparée au tamacheq), ainsi que d'autres parties dispersées dans ce chapitre, reprennent l'article *'L'accent en tetserrèt et en tamacheq : contacts et contrastes'*, que nous avons publié avec Gérard Philippon, paru en 2010 dans *'Etudes Berbères IV (Actes 5. Bayreuth-Frankfurt-Leidener Kolloquium zur Berberologie 8-11 Octobre 2008)'* (cf. référence exacte dans la bibliographie).

donné que ces deux langues sont en contact, et que le système accentuel du tamacheq est le seul à être décrit de manière vraiment précise.

Par conséquent, la structure de ce chapitre sera un peu différente de celle des chapitres précédents. En effet, comme à l'accoutumée, nous débuterons en donnant un état des connaissances sur la prosodie berbère, et nous passerons donc en revue les modalités générales disponibles sur les systèmes accentuels et intonationnels des langues berbères, toujours dans le but de fournir une meilleure image de la place du tetserrret au sein de la famille linguistique berbère.

Suivra une description du système prosodique tetserrret dans son détail ; mais la description sera organisée un peu différemment que dans les chapitres précédents, puisque nous intercalerons dans la description du système accentuel tetserrret celle du système accentuel tamacheq, comparant les deux systèmes point par point, dans un souci de plus grande clarté.

Les structures intonatives, de même que le lien entre système d'accentuation et système intonatif sont également intéressants en tetserrret, comme dans la majorité des langues ; mais, encore une fois, la description de ce seul point peut occuper des années de recherches, les théories existantes fournissant en outre des cadres encore assez fragiles ; ce point est surtout peu productif en comparaison. Ainsi, concernant l'intonation en tetserrret, nous nous limiterons à donner quelques-uns des principaux contours intonatifs, et nous aborderons l'influence du système intonatif sur le système accentuel de manière très succincte. Enfin, nous rappellerons les stratégies de marque de pause que nous avons décrites dans la partie sur la phonétique consonantique.

Comme conclusion à ce chapitre, nous proposerons une synthèse comparant la prosodie du tetserrret et celle des autres langues berbères, la comparaison avec le tamacheq étant, rappelons-le, celle qui est la plus pertinente et la plus fructueuse dans ce domaine, surtout parce que la description du système prosodique des autres langues est très limitée, ce que nous allons pouvoir constater dans la sous-partie suivante, reprenant les différentes études réalisées dans le domaine de la prosodie en linguistique berbère.

## 4.1 Systèmes prosodiques des langues berbères

Selon Fox (2000 : 1), dans la plupart des traditions linguistiques, l'étude de la prosodie a souvent été mise de côté. Or, cette affirmation s'applique tout à fait au cas du berbère.

Rappelons à ce propos la citation de Chaker (1995 : 97), bien connue et toujours actuelle : *'De l'avis de tous, l'étude de la prosodie est 'le parent pauvre' des études en linguistique berbère'*.

En effet, des difficultés sont régulièrement rencontrées dès lors qu'on se lance dans l'étude de la prosodie d'une langue, que ce soit dans l'étude de l'accentuation, des tons ou de l'intonation, du fait que ces derniers éléments ne peuvent en aucun cas être traités de la même manière que les éléments qu'on a qualifié de 'segmentaux'. De plus, dans la plupart des langues berbères, et notamment dans les langues les plus connues et les mieux décrites du Maghreb occidental, aucun élément prosodique n'est distinctif<sup>175</sup>.

Ainsi, l'étude de la prosodie berbère a très largement été laissée pour compte.

Toutefois, depuis 1995 surtout, quelques articles ont été dédiés aux éléments dits suprasegmentaux du berbère, et on trouve des indications dans différents ouvrages, parmi lesquels Heath (2005), Louali (2004), Louali & Philippson (2005), Prasse (1959), Prasse et al. (2003), Vycichl (2005)... Une journée d'étude, qui a eu lieu en mai 2004 à l'Inalco, à Paris, sur *'l'intonation en berbère'*, a aussi participé à l'essor de ce sujet rarement abordé, et a débouché sur quatre articles traitant de la prosodie en kabyle et en tarifit, publiés dans l'ouvrage *'Etudes de phonétique et linguistique berbères, Hommage à Naima Louali'*, paru en 2009 (Mettouchi, 2009 ; Lafkioui, 2009 ; Guemiri, 2009 ; Chaker, 2009).

Contrairement à ce qui se passe habituellement, les indications que l'on peut trouver sur l'accent des langues berbères méridionales et orientales sont bien plus nombreuses que celles concernant les langues du Maghreb occidental, ce qui est en réalité un indicateur d'une nouvelle césure entre ces langues.

---

<sup>175</sup> Brugnatelli tient en substance les mêmes propos au début de son article de 1986, lorsqu'il explique que le fait que l'accent figure parmi les thèmes les moins étudiés de la phonétique berbère *'deriva probabilmente in grande misura dalla mancanza di una vera funzione distintiva dell'accento nella maggiore parte dei dialetti, soprattutto in quelli occidentali, che sono a tutt'oggi, i più studiati'*.

En effet, la présence d'un accent au sens strict ne semble pas vraiment attestée dans les parlars du Maghreb occidental, alors que les langues orientales et méridionales en possèdent un<sup>176</sup>, qui jouerait un rôle d'ordre plutôt grammatical dans la plupart des cas, et parfois un rôle démarcatif. Ainsi, on repère deux types de comportements relatifs à l'accent, distinguant les langues du Maghreb occidental d'une part, et les langues orientales et méridionales d'autre part.

L'accent est donc le point qui suscite le plus grand intérêt pour l'étude de la prosodie tetseret dans une perspective comparative. Par conséquent, nous commencerons ici par faire une synthèse des informations qui existent à ce sujet dans la linguistique berbère, après avoir défini la notion d'accent, d'un point de vue phonétique et phonologique.

## **4.1.1 L'accent en berbère**

### **4.1.1.1 L'accent : définition phonétique et phonologique**

La notion "d'accent" étant prise parfois dans des acceptions multiples, il apparaît nécessaire, dans un premier temps, de la définir plus précisément<sup>177</sup>.

D'un point de vue phonétique, il est très difficile d'établir une définition viable de l'accent. En effet, en recensant les différentes études acoustiques et articulatoires effectuées, on s'aperçoit que l'accent ne correspond pas à un phénomène acoustique spécifique, mais qu'il utilise principalement une caractéristique servant à d'autres éléments prosodiques, à savoir une augmentation de la fréquence F0 sur la syllabe accentuée. Ce qui rend la notion d'accent difficilement définissable, c'est que la plupart des langues mêlent à cette augmentation de F0, une augmentation de la durée et de l'intensité de la voyelle de la syllabe accentuée. (Fox, 2000 ; Louali, 2004)

---

<sup>176</sup> Rappelons que ces langues appartiennent pourtant à des groupes différents, les langues orientales étant a priori reliées aux langues du nord.

<sup>177</sup> Pour une bonne synthèse récente, cf. Fox 2000

Ainsi, la définition acoustique de l'accent est fragile. La réalité de ce phénomène se trouve avant tout dans son rôle phonologique, qui permet de relier des faits acoustiquement dispersés sous une entité linguistique unique.

D'un point de vue phonologique, dans certaines langues, l'accent joue un rôle purement démarcatif, c'est-à-dire qu'il sert à identifier de façon univoque les limites des unités accentuelles : ainsi en finnois ou en tchèque, l'accent tombe toujours sur la syllabe initiale de l'unité, alors qu'en polonais ou en swahili standard, il affecte la syllabe pénultième<sup>178</sup>.

Dans d'autres langues, en revanche, ce rôle démarcatif est subordonné à d'autres considérations, lexicales ou, le plus souvent, morphologiques.

Ainsi on peut rencontrer des langues comme le russe qui oppose 'muka «tourment» et mu'ka «farine» ou le japonais avec ha'si «pont» et 'hasi «baguettes»<sup>179</sup>. Dans ces cas, somme toute assez rares, deux éléments de la même catégorie grammaticale se distinguent l'un de l'autre par la place de l'accent.

Mais bien plus fréquent est le cas où l'accentuation oppose des mots de différentes catégories grammaticales : nom / adverbe dans l'italien 'ancora «ancre» / an'cora «encore», nom / verbe comme l'anglais 'record «disque» / re'cord «enregistrer», nom masculin / nom féminin comme le somali 'inan «garçon» / i'nan « fille », nom défini / nom indéfini comme le berbère de Siwa 'tliɟa « la fille », tli'ɟa « (une) fille », etc.

Comme nous l'avons déjà laissé entendre, nous verrons que l'accent tetseret ressortit en grande partie à cette fonction grammaticale<sup>180</sup> ; mais avant de nous pencher plus en détail sur ce dernier point, nous allons résumer les indications disponibles sur l'accent dans le domaine linguistique berbère.

---

<sup>178</sup> Nous ne traiterons pas ici, par souci de simplicité, de langues comme le latin où la démarcation s'établit en termes de mores plutôt que de syllabes.

<sup>179</sup> On observera que dans ce cas, la place de l'accent joue exactement le même rôle que l'opposition entre /s/ et /z/ en français.

<sup>180</sup> Par conséquent, dans la description du système accentuel tetseret, nous aborderons plusieurs points de morphologie, que nous reprendrons aussi dans la partie correspondante (cf. Chapitre 5).

## 4.1.1.2 L'accent dans le domaine linguistique berbère

Comme nous l'avons dit précédemment, l'accent semble absent des langues du Maghreb occidental, la mise en relief de certains éléments de la phrase étant plutôt déterminée par l'intonation de la phrase entière.

Toutefois, la frontière entre accent démarcatif et profil intonatif d'une unité est parfois ténue, et Louali (2004) parle d'accent pour le tachelhit, alors que ce qu'elle montre fait plutôt penser à ce que Mettouchi (2009) nomme 'profil intonatif', une seule montée de la fréquence fondamentale F0 affectant l'unité intonative considérée, et cette dernière n'ayant pas a priori de rôle dans l'identification des catégories grammaticales.

Chaker aussi, dans son chapitre sur la '*prosodie kabyle*' (1995), qui compte parmi les premières études du genre, évoque pour cette dernière langue des oppositions accentuelles au niveau du mot, dans des termes assez généraux. Toutefois, il ne reprend pas ce terme d'accent dans son article de 2009<sup>181</sup>, et, comme la plupart des études portant sur la prosodie des langues du Maghreb occidental, il préfère parler de l'interaction entre intonation et syntaxe.

Ainsi, ce qui a rarement été appelé 'accent' dans les différentes analyses des langues du Maghreb semble plutôt devoir être relié à la notion d'intonation.

La situation est tout à fait différente dans les langues du sud et de l'est.

En effet, parmi le groupe des langues orientales, toutes semblent clairement présenter un accent. Pour les langues d'Augila et de El Foqaha, par exemple, Paradisi note un accent pour tous les mots dans les lexiques correspondants, même s'il n'analyse pas son fonctionnement dans les notes grammaticales associées, et si la position de l'accent ne semble pas toujours assurée.

En siwi aussi, Vycichl (1984, 2005) a bien montré l'existence d'un tel élément prosodique, ce qu'ont aussi affirmé Louali et Philippon (2004) dans leur article abordant justement ce

---

<sup>181</sup> Exception faite pour les constructions 'Gén. 'n' + nom', qui peuvent marquer aussi bien la prédication que le génitif en kabyle, le 'n' initial dans les constructions prédicatives n'étant par ailleurs pas obligatoire. Ainsi, pour marquer le caractère prédicatif de la construction, 'n' (ou la première voyelle du nom suivant si n est éliidé) est prééminent, et Chaker parle alors d'accent. Il nous est difficile de juger, sans données, s'il s'agit vraiment d'un accent, mais il serait étrange qu'un accent n'entre en jeu que dans cette construction.

point pour le siwi et le tamacheq. De même, dans la langue de Djebel Nefousa, des notes personnelles de Louali et Philippson, malheureusement non publiées, établissent bien la présence d'une telle entité suprasegmentale. On trouve quelques éléments sur l'accent en ghadamsi encore, exposés par Lanfry (1968).

Toutefois, dans ces langues, bien que l'existence d'un accent soit assez certaine, il est difficile de tirer des conclusions claires sur son comportement et sur sa nature, ce point ayant souvent été évincé des grammaires si elles existent, ou traité très brièvement<sup>182</sup>.

La seule langue pour laquelle nous disposons d'une description très complète de ce sujet est le tamacheq, nous l'avons déjà dit, et ce grâce au travail de Heath (2005), qui en décrit bien le fonctionnement, et le note très systématiquement dans son dictionnaire (2006). Cependant, comme nous l'avons dit, nous synthétiserons plus précisément la description de l'accent tamacheq au fur et à mesure de notre description du système accentuel tetserret, afin de faciliter la comparaison avec ce dernier.

Quand nous regardons l'ensemble des observations faites au sujet de l'accent dans les langues berbères orientales et méridionales, il apparaît, pour autant qu'on puisse en juger au vu des descriptions parfois peu utilisables en comparaison, que les systèmes présentés sont assez différents les uns des autres, comme c'était d'ailleurs le cas des systèmes vocaliques des mêmes langues : il semble que les règles d'accentuation soient différentes dans chacune des langues concernées.

Cependant, nous trouvons tout de même un point qui semble clairement se retrouver dans presque toutes les langues présentant un accent : il s'agit d'une opposition aspectuelle, où l'accent appuie la morphologie afin de distinguer l'aoriste, accentué sur la première syllabe, et l'accompli, accentué sur la syllabe finale.

Ainsi, pour le parler d'Augila, on trouve une opposition claire entre accompli accentué sur la finale et aoriste accentué sur la première syllabe du verbe, et ce malgré la difficulté à établir des règles en utilisant les données de Paradisi. En voici un exemple :

'ajouter'	à l'accompli : yər'ni	à l'aoriste : a 'yərni
'écrire'	à l'accompli : y-u'rəβ	à l'aoriste : a-'yurəβ

---

<sup>182</sup> Parmi ces dernières langues, seul l'accent en siwi est traité dans le détail, mais la comparaison n'est pas des plus aisées : les systèmes accentuels tetserret et siwi semblent vraiment très différents.





à Augila, où le locatif indéterminé peut-être marqué par un suffixe –i, et provoque aussi un déplacement de l’accent vers la fin du mot : tʃʷilli ‘maison’ s’oppose à tʃʷillî-y-î ‘à la maison’. À Djerba et à Tamezrett, en Tunisie, on trouve le même phénomène, que nous pouvons observer dans l’exemple suivant du parler de Tamezrett : ʷangu ‘cuisine’, en opposition avec angʷu ‘dans la cuisine’ (Vycichl, 1984, cité par Brugnatelli, 2001 : 5).

Selon Brugnatelli toujours, dans plusieurs langues, l’accent pourrait marquer la présence d’un ancien état d’annexion<sup>186</sup>, se déplaçant vers le début du mot le cas échéant. L’auteur donne des exemples tirés de corpus de siwi, nefoussi, de la langue de Zuara et de celle de Sokna, et nous trouvons des exemples concordant avec cette hypothèse dans Louali & Philippon (2005 : 12).

Ainsi, bien qu’un manque de précision se fasse souvent sentir dans les descriptions et les transcriptions de l’accent des langues du groupe oriental au moins, il semble que nous puissions affirmer sans trop risquer qu’un accent existe dans les langues orientales et méridionales<sup>187</sup>, accent très rarement distinctif, mais épaulant souvent la morphologie pour mettre en évidence des différences syntaxiques ; cet accent peut aussi avoir un rôle essentiellement démarcatif.

## 4.1.2 L’intonation en berbère

### 4.1.2.1 L’intonation : définition phonétique et phonologique

Si la prosodie dans son ensemble pose souvent problème, il semble qu’à ce titre l’intonation occupe une place de choix, ce que Fox (2000 : 269) résume très bien dans la première phrase de son chapitre à ce sujet : ‘*Intonation has traditionally been regarded as a problem*’.

Selon Fox encore, un point tout particulièrement délicat concernant l’intonation provient du fait qu’elle se situe à la frontière entre linguistique et para-linguistique.

---

<sup>186</sup> Dans la plupart des langues berbères, nombreux sont les noms dont le début change légèrement de forme quand ils suivent une préposition, qu’ils sont compléments de nom (après n : ‘gén.’) ou qu’ils sont sujets post-posés au verbe. Cette forme est appelée ‘état d’annexion’, et a disparu dans certaines langues (cf. §5.3.1.1).

<sup>187</sup> Nous excluons ici le zénaga quand nous parlons des langues méridionales, puisque nous ne disposons d’aucune information sur sa prosodie.

En effet, l'intonation possède trois caractéristiques qui la distinguent des autres éléments prosodiques et l'éloignent de la définition d'un élément proprement linguistique :

- une courbe intonative a souvent un sens propre (alors qu'un accent, comme tous les autres éléments linguistiques de base, s'il amène une différence de sens, n'en porte pas de manière intrinsèque),
- les distinctions qui opposent les différentes courbes intonatives sont souvent graduelles : une courbe descendante, qui exprime typiquement une affirmation, peut-être plus ou moins descendante sans que cela ait d'influence sur sa signification ;
- certains contours intonatifs, tel que celui qui exprime l'affirmation, descendant, ou celui qui exprime l'interrogation totale, montant, sont très fréquents dans les langues, et l'arbitrarité du signe semble parfois remise en cause.

En revanche, il faut noter que certains contours intonatifs sont spécifiques à certaines langues et sont donc bien arbitraires, et que d'autres ne sont pas graduels. Ainsi, pour Fox (2000 : 271), l'intonation se situe réellement à la frontière de la linguistique : *'some aspects of intonation and its meaning may perhaps be legitimately treated as lying outside language, this certainly does not apply to all of it'*.

Au niveau phonétique, le critère central qui joue pour marquer l'intonation est la hauteur mélodique : les changements de fréquence fondamentale F0 sont donc les plus impliqués pour exprimer cet élément, caractéristique que l'intonation partage avec les tons et avec l'accent. Ainsi, comme c'était le cas pour l'accent, aucun critère phonétique spécifique n'est réservé à la marque de l'intonation, et sa réalité se situe donc plutôt à un niveau phonologique.

En linguistique berbère, nous avons encore très peu d'idées de la manière dont fonctionnent les systèmes intonatifs dans leur ensemble ; cependant, à travers les quelques études réalisées récemment sur les langues du Maghreb occidental, nous commençons à voir la manière dont l'intonation permet de clarifier les liens syntaxiques entre les différents éléments d'une construction.

## 4.1.2.2 L'intonation dans le domaine linguistique berbère

Dans les langues berbères, comme dans toutes les langues, l'intonation joue donc un rôle dans l'identification des rôles syntaxiques au sein d'une construction, et, comme nous l'avons déjà souligné, c'est sur cette partie de la question de l'intonation que portent les différentes études proposées sur la prosodie des langues du nord occidental, et particulièrement sur celle du kabyle et du tarifit.

En effet, comme le souligne Chaker (2009 : 69), dans les langues à tradition orale, les systèmes de marqueur de relation syntaxique sont souvent peu développés, et, par conséquent, la prosodie joue un rôle parfois important dans le décodage de la syntaxe.

Ainsi, nous pouvons dégager quelques-uns des contours intonatifs spécifiques qui mettent en évidence les liens syntaxiques régissant une construction dans quelques langues berbères ou servent même à distinguer deux types de construction formellement identiques.

Galand (2001), par exemple, montre comment la prosodie permet de distinguer les constructions impliquant une proposition principale suivie d'une proposition subordonnée d'une construction mettant en jeu deux propositions principales juxtaposées, les deux types de constructions présentant parfois des caractéristiques morpho-syntaxiques exactement semblables. Pour le premier type de construction (Principale + Subordonnée), on remarque que les deux propositions partagent la même courbe intonative, alors qu'une rupture intonative est présente dans le second type de construction, entre les deux subordonnées principales<sup>188</sup>.

Un rôle identique est décerné à la prosodie dans de nombreuses autres constructions : Galand (2001), suivi par Chaker (2009), montre encore que la prosodie sert à distinguer une construction composée de deux propositions indépendantes d'une construction incluant un nom suivi d'une proposition relative qu'il nomme 'adjointe', c'est-à-dire d'une proposition relative qui ne montre aucune particularité morphologique<sup>189</sup>. En effet, l'exemple qu'il donne dans la langue de Ouargla : '*afx-əd axbu jəʃ:ur n lkənz*', littéralement '*j'ai-trouvé un trou il-*

---

<sup>188</sup> Chaker (2009) et Lafkioui (2009) abordent eux aussi ce point.

<sup>189</sup> Pour plus de précisions, cf. l'article de Galand (1984), intitulé '*Typologie des propositions relatives, la place du berbère*'.

*est-plein d'un trésor* ne peut-être interprété comme Nom + Proposition relative ('J'ai trouvé un trou qui était plein d'un trésor') que parce qu'une seule courbe intonative couvre tout ce groupe. Si une rupture intonative était présente après le terme pour 'trou', on saurait alors qu'il s'agit de deux propositions indépendantes.

Une autre opposition entre deux contours intonatifs différents est intéressante. En effet, en syntaxe berbère, on considère que le sujet d'un verbe, lorsqu'il est exprimé, peut-être placé soit avant, soit après le verbe, la position post-verbale étant considérée comme étant la position 'normale' d'un sujet lorsqu'il est exprimé. De fait, la prosodie met en avant une différence de traitement de ces deux possibilités au niveau syntaxique : le sujet, lorsqu'il figure en position pré-verbale, est en réalité traité comme topicalisé, '*marqué par une rupture intonative [...] entre le syntagme nominal concerné et le prédicat verbal ou nominal qui le suit*' (Chaker, 2009 : 70). En revanche, selon Louali (2004 : 74), '*une grande cohésion entre le verbe et le sujet*' post-posé est marquée par l'intonation, puisque, dans ce cas, ces deux éléments sont regroupés sous une seule unité intonative qui ne peut en aucun cas être partagée en deux.

Il est très probable que les trois exemples que nous venons de donner concernant l'intonation soient valides pour toutes les langues du domaine berbère, le trait commun étant l'existence d'un lien fort entre les éléments syntaxiques en présence, matérialisé par la présence d'une seule courbe intonative qui englobe plusieurs éléments syntaxiques.

Cependant, Mettouchi, Smaïl & Louali (2004 : 116) montrent que les structures intonatives varient très facilement en fonction du dialecte considéré : '*there is considerable variation among dialects as far as intonation is concerned*'. Elles prennent, dans cet article, l'exemple de relatives focalisées contrastives, du type '*C'est du pain que nous avons mangé*' (et non pas de la viande), en tarifit et en taqbaylit. Il s'avère qu'en tarifit, un pic intonatif est relevé sur la première syllabe du terme focalisé (pain), ce qui est attendu pour un terme focalisé, puis un second pic, de moindre intensité, se fait entendre sur le marqueur relatif. En taqbaylit, en revanche, le pic intonatif principal se situe sur le marqueur relatif, et aucun pic n'apparaît sur le terme focalisé. D'après les auteurs, la différence intonative entre ces dialectes met en évidence que les marqueurs relatifs ne sont pas au même stade de grammaticalisation, celui du tarifit étant plus grammaticalisé que celui du taqbaylit. Cette dernière explication est intéressante, mais ce qui est le plus intéressant pour nous est le fait

que les structures intonatives qui mettent en évidence certains liens syntaxiques ne sont pas forcément les mêmes d'une langue à l'autre.

Les points communs qui semblent valides dans la plupart des langues sont donc, d'une part, celui dont nous avons déjà parlé, à savoir que plus deux unités syntaxiques sont imbriquées, plus il y a de chance qu'elles fassent partie d'une même courbe intonative ; d'autre part, il semble que les éléments focalisés ou emphatisés sont souvent marqués par une forte montée de la fréquence fondamentale, souvent accompagnée par une augmentation de l'intensité et de la durée<sup>190</sup>.

Ainsi, nous avons vu, pour les langues du Maghreb occidental, quelques exemples de contours intonatifs ayant pour rôle d'éclairer les liens syntaxiques entretenus par les termes de différentes constructions. Cependant, nous l'avons constaté, nous ne disposons somme toute que de très peu d'éléments sur l'ensemble des systèmes intonatifs des langues berbères.

Par conséquent, lorsque nous présenterons, brièvement, le système intonatif tetserret, nous n'aurons que quelques éléments de comparaison, qui nous seront toutefois utiles. Cependant, pour ce qui concerne la définition des principaux contours intonatifs d'un point de vue phonologique, ou le lien entre accentuation et intonation, nous ne disposons d'aucune indication sur le berbère, et, de fait, la comparaison sur ces points sera impossible.

Une description attentive du système intonatif tetserret dans un but comparatif sera donc plus porteuse lorsque plusieurs systèmes intonatifs, et notamment ceux des langues méridionales et orientales, auront été décrit en profondeur. Nous nous limiterons donc dans cette description pour le tetserret.

En revanche, comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, la description du système accentuel tetserret est intéressante, en comparaison, avec le tamacheq<sup>191</sup>, nous le verrons dans la partie ci-dessous, comme nous l'avions annoncé.

---

<sup>190</sup> Hirst & Di Cristo (1998 : 32, cité par Louali, 2004 : 114), qui étudient le système intonatif d'une vingtaine de langues, l'affirment pour ces langues : '*in the majority of languages described in this volume, focalisation and/or emphasis is said to be manifested by an extra pitch prominence, giving rise to larger F0 movements often accompanied by extra intensity and duration*'.

<sup>191</sup> Nous donnerons aussi quelques indications comparatives avec le système du siwi, décrit par Louali et Philippon (2005), mais, comme nous l'avons dit, la comparaison ne semble pas très porteuse dans ce cas, les deux systèmes étant très éloignés.

## 4.2 L'accent en tetserret, comparé au tamacheq : contacts et contrastes

Nous l'avons vu, les langues appartenant au groupe oriental, aussi bien que le tamacheq et le ghadamsi, possèdent un accent, qui a, la plupart du temps, un rôle grammatical, c'est-à-dire qu'il joue comme identificateur de catégories grammaticales, en plus de la morphologie. Cependant, l'accent peut aussi avoir un rôle purement démarcatif, comme c'est le cas pour la majeure partie des accents en tamacheq.

En effet, en tamacheq, aussi bien pour la catégorie des noms que pour la catégorie des verbes, l'accent tend à tomber, par défaut, sur la syllabe antépénultième d'un groupe accentuel. On note bien évidemment des exceptions ; de plus, un accent morphologique apparaît quand il s'agit de marquer un aspect verbal assez spécifique du tamacheq, le résultatif<sup>192</sup>. En outre, en présence de clitiques nominaux, une certaine neutralisation de la règle par défaut entre en vigueur. De même, en présence de clitiques verbaux, l'accentuation présente quelques irrégularités.

En tetserret, en revanche, l'accent est très clairement grammatical : il sert sans aucun doute, en plus de la morphologie, à distinguer la catégorie des noms de celle des verbes ; puis, au sein de la catégorie nominale, il oeuvre à la distinction entre féminin et masculin, alors que pour les verbes, il aide à distinguer les principaux aspects les uns des autres. Cependant, on retrouve un point partiellement similaire au fonctionnement du tamacheq : avec des clitiques nominaux, les règles par défaut perdent leur validité, et on note une neutralisation de l'opposition qu'apportait l'accent entre féminin et masculin. D'autre part, en présence de clitiques verbaux, l'accentuation devient très irrégulière, beaucoup plus d'ailleurs qu'en tamacheq.

Voyons ces différents points plus en détails, commençant par le nom, en isolation d'abord, puis inclu dans le syntagme nominal.

---

<sup>192</sup> Cf. chapitre 'Morphologie' pour plus d'indications sur les aspects. (cf. §5.1.1.1)

## 4.2.1 L'accent du groupe nominal

### 4.2.1.1 Le nom en isolation

#### 4.2.1.1.1 En tetserret

En tetserret, on trouve de nombreux nominaux accentués sur la syllabe antépénultième, autant au singulier qu'au pluriel, mais majoritairement au masculin :

'ənəgbow : 'invité'                      pl : ə'nəgbow-ən 'invités'<sup>193</sup>  
'ə'məddəkkel : 'ami'                      pl : əmə'ddəkkel-ən 'amis'

Les nominaux disyllabiques seront bien sûr accentués sur la syllabe pénultième. Cependant, si une syllabe est ajoutée au nom lui même, lorsqu'il est au pluriel par exemple, l'accent reprend alors sa place sur l'antépénultième. Ainsi, nous constatons les alternances singulier-pluriel suivantes, au masculin :

'eylim : 'chameau'                      pl : 'iləm-an : 'chameaux'  
'edəm : 'visage'                      pl : ə'ddəm-owən : 'visages'  
'dɔngəʒ : 'tendé'                      pl : 'dɔngəʒ-ən : 'tendés'

Au féminin, en revanche, l'accent se place sur la syllabe pénultième, que le nom soit bisyllabique, trisyllabique ou même quadrisyllabique, comme nous pouvons le constater dans les exemples ci-dessous :

't-edif-t : 'ventre'  
t-ənə'ʃkəfər-t : 'voisine'<sup>194</sup>                      pl : t-ənə'ʃkəfər-in : 'voisines'  
t-a'gəḍil-t : 'propriétaire'                      pl : t-əgə'dəl-in : 'propriétaires'

Ainsi, dans une alternance singulier bisyllabique-pluriel trisyllabique : pour un nom féminin, l'accent se trouvera sur la syllabe pénultième au singulier, et, en ajoutant une syllabe grâce au passage au pluriel, l'accent se déplacera sur la nouvelle syllabe pénultième, contrairement à ce qui se passe pour le masculin :

---

<sup>193</sup> Maintenant que nous sommes passés à l'étape purement phonologique, les notations sont toujours en phonologie : ainsi, pour une meilleure lecture, nous ôtons à présent les '/' phonologiques.

<sup>194</sup> Nous marquons l'accent, comme c'est de mise en linguistique, sur le début de la syllabe accentuée. Toutefois, la question de la syllabe étant un argument très complexe en linguistique berbère, nous avons choisi de ne pas traiter ce point. Ainsi, nos découpages syllabiques ne sont pas assurés et l'accent sera peut-être, parfois, mal placé.

Singulier		Pluriel
Masculin	<b>Pénultième</b>	<b>Antépénultième</b>
	'ogləʃ : 'chef	'əgləʃ-an : 'chefs'
Féminin	<b>Pénultième</b>	<b>Pénultième</b>
	't-agmar-t : 'jument'	t-ə'gmar-in : 'juments'

80. Différence entre l'accentuation au féminin et au masculin pour des noms bisyllabiques, au singulier.

Ce fonctionnement de l'accent pour les noms est très clair. Toutefois, il existe quelques exceptions.

Parmi ces dernières, on trouve les emprunts non-assimilés : tous sont accentués sur la syllabe pénultième.

fə'netər : 'fenêtre'	(emprunt au français)
əl'ʕɑqəl : 'intelligence'	(emprunt à l'arabe)
i'lambu : 'jardin'	(emprunt au songhay)
ə'mɑɖɑn : 'berger'	(emprunt au tamacheq)

Néanmoins, on remarque que les emprunts qui sont les mieux assimilés ont, eux, adopté le système accentuel tetserret :

'əʃʃəyəl : 'travail'	(emprunt ancien à l'arabe).
----------------------	-----------------------------

L'accentuation peut donc être un des moyens pour juger de l'intégration d'un emprunt dans la langue, à condition que ce terme soit au moins tri-syllabique : s'il est bi-syllabique, il sera forcément accentué normalement sur la syllabe pénultième.

Certaines de ces exceptions, relativement peu nombreuses, restent cependant sans explication :

ə'mɑɾ-ən : 'grands frères'	a'yɑɾ : 'lune'
t-ə'məddəkkel-t : 'amie'	't-əʦərre-t : 'tetserret'
't-əmogəɖ : 'fille' ; pl : 't-əməgɑɖ : 'filles'	't-amodəʃ-t : 'touarègue, tamacheq' <sup>195</sup>

<sup>195</sup> Il existe certainement d'autres exceptions, mais nous ne les avons pas détectées au cours de cette première étude sur l'accent : une étude plus poussée serait évidemment nécessaire.



On peut donc affirmer que les nominaux masculins, en tetserret, sont accentués par défaut sur la syllabe antépénultième, quand la longueur du nom le permet, alors que les nominaux féminins sont accentués par défaut sur la syllabe pénultième.

Il faut noter à ce point un élément intéressant à propos des nominaux tetserret, qui s'opposera au tamacheq, nous le verrons : l'accent, en tetserret, est restreint aux frontières du nom. En effet, en tetserret, l'accent d'un nom bisyllabique ne se déplace jamais sur les éléments précédant le nominal, même s'il s'agit de masculins qui ont tendance à être accentués sur la syllabe antépénultième :

gud 'ekel : 'dans la terre'

daw 'ud-an : 'sous les pierres'

af 'eylim : 'sur le chameau'

Ainsi, l'accent tetserret marque de manière claire la distinction entre féminin et masculin, épaulant la morphologie, l'accentuation étant différente pour ces deux catégories grammaticales. Voyons à présent ce qui se passe pour le tamacheq pour la catégorie nominale, afin de voir si le système accentuel tamacheq a eu quelque influence sur celui du tetserret voisin.

#### 4.2.1.1.2 En Tamacheq

En tamacheq, nous l'avons déjà évoqué, la majorité des nominaux en isolation est accentuée sur la syllabe antépénultième, aussi bien au féminin qu'au masculin, ce qui se remarque évidemment au premier coup d'oeil avec les trisyllabiques (données tayert, Louali & Philippson 2005) :

'tʃ-iɖoɖe-n : 'femmes'

'enele : 'mil'

'eməzi : 'ami'

'ayanib : 'plume (à écrire)'

Ainsi, dans cette langue, l'accent ne sert pas à distinguer le masculin du féminin comme c'était le cas pour le tetserret.

Une autre différence avec le tetserret concerne le domaine d'accentuation : comme nous l'avons dit, en tamacheq, dans le cas de noms bisyllabiques, la règle par défaut plaçant l'accent sur la syllabe antépénultième s'applique dès qu'ils sont précédés par un autre élément sur lequel l'accent tombe alors :

'kəlla-n : 'les pays' (Tayert)

≠ 'dɛy kəlla-n 'dans les pays'

'bərər : 'enfant' et 'buru : 'pain' (Tayert)

≠ 'wər i-ffa bə'rər buru

NEG 3SG.M-donner\PFV enfant.SG pain.SG

'Il n'a pas donné de pain à l'enfant'.

L'accent en tamacheq ne remonte toutefois jamais au-delà de la syllabe antépénultième :

'bərər-ən : 'enfants (pl.)'

≠ 'wər i-ffa bə'ra'r-ən buru :

NEG 3SG.M-donner\PFV enfant-PL pain.SG

'Il n'a pas donné de pain aux enfants'

ə'rɾəyal-ən : 'de l'argent' i-'zəmar-ən : 'agneaux'

Certains items échappent toutefois à cette règle d'accentuation en tamacheq.

Parmi ceux-ci, de nombreuses exceptions sont des emprunts, mais pas tous.

Il peut aussi s'agir d'exceptions, -apparemment lexicales- ; ainsi, dans Heath (2005, données taneslemt), on trouve les exemples suivants :

ɛ'haləs : 'homme' e'dəhi : 'sable'

i-'səl-an : 'nouvelles' e'dəm, pl.i-'dəm-an : 'gazelle mâle'

Dans certains cas, on peut considérer qu'il ne s'agit d'exceptions qu'en apparence, ainsi (Louali & Philippon, 2005 et Heath, 2005) certains noms se terminent par des voyelles au moins diachroniquement bi-moraïques :

t-ə'zori : 'hyène', ≠ tʃ-i'zorəy-ən : 'les hyènes'

ɛ'bori : 'bâton' ≠ i-'borəy-ən : 'les bâtons'

La suggestion que les syllabes finales lourdes entraînent un déplacement de l'accent est justifiée par le comportement des nombreux féminins à finale Cons.+t, qui sont tous accentués sur la pénultième ; il ne s'aurait s'agir d'un accent morphologique, puisque les féminins - presque aussi nombreux - qui se terminent par une voyelle sont bien soumis, pour la plupart, à l'accentuation antépénultième (Heath 2005, données taneslemt) :

't-enere : 'désert' 't-ehəyne : 'datte'

't-əkoba : 'sabre'

en face de :

t-əkə'rakeɕ-t : 'honte'            t-a'wagos-t : 'champ'  
t-amə'ssəðək-k : 'dîme' < -k + t

D'une manière générale, on remarque que la plupart des noms terminés par une consonne, autre que les suffixes du pluriel (-ən, -an et -en), sont accentués sur la pénultième. On constate d'ailleurs souvent des alternances d'accentuation dans ces cas (Heath 2005, données taneslemt) :

a'fəraɕ : 'tortue'                    'i-fərɕa-n : 'les tortues'  
a'bəriɕ : 'chemin'                    'i-bərɕa-n : 'les chemins', etc.

Ainsi, l'accentuation en tetserret et en tamacheq est assez régulière, même si des exceptions neutralisent parfois les règles par défaut. Si l'accent tombe parfois sur la même syllabe en tetserret et en tamacheq pour des noms appartenant aux mêmes catégories, on voit bien que les principes qui régissent l'accentuation des noms en isolation dans ces deux langues sont complètement différents. L'accent semble donc bien avoir un rôle plus fortement morphologique en tetserret qu'en tamacheq, où il est foncièrement démarcatif, nous l'avons déjà exprimé.

Un second type de neutralisation, beaucoup plus régulier que celui dû aux exceptions lexicales, relie cependant, d'une certaine manière, le tetserret et le tamacheq. En effet, les règles d'accentuation des nominaux en isolation sont neutralisées en présence de certains clitiques, autant en tetserret qu'en tamacheq, même si cette neutralisation n'agit pas toujours de la même manière dans les deux langues. Nous nous attacherons donc, dans la partie suivante, à regarder de plus près le fonctionnement du nom accompagné d'un clitique, possessif d'abord, puis démonstratif, en tetserret, puis en tamacheq.

## 4.2.1.2 Les clitiques nominaux

### 4.2.1.2.1 Avec un possessif

#### 4.2.1.2.1.1 En Tetserret

##### Possessifs singuliers

En tetserret, les clitiques possessifs singuliers sont tous monosyllabiques, et forment le paradigme suivant, nous l'avons déjà vu (cf. p.234) :

POSSESSIFS SINGULIERS TETSERRET	GLOSE
=ən	POSS.1SG
=ək	POSS.2SG.M
=əm	POSS.2SG.F
=əs	POSS.3SG

81. Clitiques possessifs singuliers en tetserret<sup>196</sup>

Or, les clitiques possessifs ont pour effet d'attirer l'accent : en leur présence, avec un nom singulier, l'accent se déplace sur la dernière syllabe du nom, que ce dernier soit masculin ou féminin :

t-ənə'ʃkəfər-t : 'voisine'	t-ənəʃkə'fər-t=əs : 'sa voisine'
ə'məddəkkel : 'ami'	əməddə'kkəl=əs : 'son ami'
t-ə'məddəkkel-t : 'amie'	t-əməddə'kkəl-t=ən : 'mon amie'
ʃə'ggogi-t <sup>197</sup> : 'lit traditionnel'	ʃəggə'gi-tt=əs : 'son lit'

Cela fonctionne aussi pour les emprunts :

əl'maddəs : 'couteau'	əlma'ddəs=əs : 'son couteau'
-----------------------	------------------------------

Et pour les quelques pluriels exclusivement internes :

't-ɑ'ɣyul : 'ânesses'	t-ɑ'ɣyul=əs 'ses ânesses'
-----------------------	---------------------------

<sup>196</sup> Comme nous l'avons déjà précisé, puisque l'accent en tetserret est influencé par des critères relevant de la morphologie, nous sommes obligée d'anticiper quelque peu le chapitre traitant de ce point (cf. chapitre 5 p.307).

<sup>197</sup> Terme féminin, cf. Heath (p.169), dictionnaire tamacheq-anglais-français (2006) : t-'i'figa. Ceci explique son accentuation sur la pénultième en tetserret.



Pour résumer, on peut dire qu'en tetseret, avec les possessifs singuliers, l'accent est toujours placé sur la dernière syllabe du nom qu'il accompagne, mais on trouve deux spécificités :

- une règle morphologique fait chuter le -n du suffixe du pluriel en présence du possessif singulier
- une règle phonologique demande l'allongement des voyelles périphériques dans le cas où elles sont au contact du schwa initial du possessif.

Puisqu'il n'existe que très rarement de règle sans exception, nous en avons trouvé une<sup>198</sup>. Il s'agit du terme : 't-amər-t 'grande soeur', que nous retrouvons quatre fois dans notre corpus accompagné d'un possessif singulier, et toujours accentué sur la première syllabe du nom : 't-amər-t=əs 'sa soeur' (notons que son équivalent masculin pluriel : ə'mər-ən 'frères' nous avait déjà posé problème : il fait partie des noms masculins qui font exception, accentués sur la syllabe pénultième).

Ainsi, nous observons que la différence d'accentuation entre noms masculins et noms féminins, que l'on notait pour les noms en isolation, disparaît lorsqu'un possessif est employé. Le rôle morphologique de l'accent que l'on avait remarqué pour les noms seuls est donc neutralisé en présence d'un clitique possessif.

## Possessifs pluriels

Pour les possessifs pluriels, on retrouve la même neutralisation et le même type de déplacement de l'accent, attiré par le possessif. Cependant, la règle d'accentuation d'un groupe nom + clitique possessif pluriel est un peu différente de celle régulant l'accentuation d'un groupe contenant un clitique possessif singulier.

Le paradigme des clitics possessifs pluriels est le suivant, présentant des morphèmes bi-syllabiques ou tri-syllabiques :

---

<sup>198</sup> Jusqu'à présent.

POSSESSIFS PLURIELS TETSERRET	GLOSE
= ənnank	POSS.1PL
= ənnetən	POSS.2PL.M
= ənnetnet	POSS.2PL.F
= ənneʃən	POSS.3PL.M
= ənneʃnet	POSS.3PL.F

## 82. Clitiques possessifs pluriels en tetserret

Si, avec un clitique possessif singulier, l'accent avançait pour tomber sur la dernière syllabe du nom, avec un clitique possessif pluriel, l'accent avance aussi, mais tombe sur le -ə initial du possessif, que celui-ci soit bi-syllabique ou tri-syllabique :

'in : 'maison'	⇒ in = 'ənnank : 'notre maison'
'ammədrəʃ : 'cadavre'	⇒ əmmədrəʃ = 'ənneʃən : 'leur cadavre'
'əwər : 'or'	⇒ əwər = 'ənneʃnet : 'leur or (F)'

Avec les possessifs pluriels, la règle morphologique d'incompatibilité entre le suffixe-n du pluriel et le possessif ne fonctionne pas<sup>199</sup>. Cette règle, nous l'avons précisé, n'est valable que pour les possessifs singuliers :

ə'ddəm-owən : 'visages'	⇒ əddəm-owən = 'ənneʃən : 'leurs visages'
'an-an : 'maisons'	⇒ an-an = 'ənneʃən 'leurs maisons'
ə'mmudrəʃ-ən 'cadavres'	⇒ əmmudrəʃ-ən = 'ənneʃən 'leurs cadavres'

Nous retiendrons donc les règles suivantes, pour le tetserret, différentes pour le singulier et le pluriel :

---

<sup>199</sup> Il semble bien que la nature des possessifs singulier et pluriel soit foncièrement différente, les règles d'accentuation étant différente, et la règle morphologique imposant la chute du -n suffixe du pluriel ne jouant que pour les possessifs singuliers.

#### REGLES D'ACCENTUATION TETSERRET AVEC LES CLITIQUES POSSESSIFS

- Les possessifs singuliers attirent l'accent qui se place alors sur la dernière syllabe du nom
- Les possessifs pluriels attirent l'accent qui se place alors sur la première syllabe du possessif

Dans la sous-partie suivante, nous verrons que les clitiques possessifs ont aussi une influence sur l'accentuation en tamacheq, et aboutissent à un déplacement de l'accent vers la fin du mot. Cependant, ces dernières règles, si elles peuvent être énoncées de la même manière que pour le tetserrret en tamacheq occidental, sont différentes de ces dernières pour ce qui concerne le tamacheq du Niger.

#### 4.2.1.2.1.2 En Tamacheq

Les clitiques possessifs pluriels, en tamacheq, ont toujours pour effet d'attirer l'accent sur la syllabe pénultième du groupe nom + clitique, effaçant par là même l'accent intrinsèque du mot précédent.

Etant donné qu'ils sont bi-syllabiques dans tous les cas : =n'ənə(γ) (POSS.1PL), =n'əwən (POSS.2PL.M), =n'əkɨət (POSS.2PL.F), =n'əsən (POSS.3PL.M), =n'əsɨət (POSS.3PL.F), on peut aussi affirmer, pour se rapprocher de la formulation proposée pour le tetserrret, qu'avec un possessif pluriel, l'accent tombe sur la première syllabe de ce dernier morphème (données du corpus, tamacheq de l'Azawagh) :

'ehən : 'maison'                    ⇒ ehən-'nənə : 'notre maison'

⇒ ehən-'nəsən : 'leur maison'

'udm-awən : 'visages'                ⇒ udm-awən-'nəsən : 'leurs visages'

Si la règle concernant les groupes nom + clitique possessif pluriel peut être énoncée de la même manière pour le tetserrret et pour le tamacheq, il faut bien noter que la forme des possessifs est différente dans ces deux langues, et qu'en tetserrret, l'accent peut tomber soit sur la syllabe pénultième soit sur la syllabe anté-pénultième du groupe, alors que ce dernier est toujours situé sur la syllabe pénultième du groupe en tamacheq.



Pour ce qui est des clitiques possessifs singuliers, on trouve la même règle que pour les possessifs pluriels, si on s'intéresse aux parlers du Niger. En effet, aussi bien Louali & Philippson 2005, pour le tayert, que nos propres données sur le tamacheq de l'Azawagh, montrent que l'accentuation est constamment sur la pénultième du groupe avec un possessif singulier, comme dans l'exemple suivant :

amɛ'gar = nək 'ton hôte' (tayert)

Cependant, la situation est un peu plus complexe si l'on se base sur des données en tamacheq occidental, que l'on peut trouver dans le travail de Heath (2005), par exemple.

Les clitiques possessifs singulier ont - en tamacheq du Mali, du moins - un comportement variable : quand ils se cliticisent à un nom terminé par une voyelle ou par -n, leur forme est respectivement = (n)in (POSS.1SG), = (n)nək (POSS.2SG.M), = (n)nəm (POSS.2SG.F), = (n)net (POSS.3SG) et l'accent du groupe vient toujours frapper la dernière syllabe du nom auquel ils sont cliticisés, c'est-à-dire la pénultième du groupe, encore une fois (Heath, 2005, données taneslemt)

eh'en-nin : 'ma maison'

eh'en-net : 'sa maison'

matəj'i-nin : 'mes cacahuètes'

matəj'i-nnet : 'ses cacahuètes'

En revanche, si le nom se termine par une consonne autre que -n, les possessifs singuliers (à l'exception de POSS.1SG qui prend la forme = in et a le même effet accentuel que ci-dessus) prennent la forme = ənnək (POSS.2SG.M), = ənnəm (POSS.2SG.F) et = ənnet (POSS.3SG) et imposent au groupe l'accent par défaut antépénultième.

əlʃ'ibb-in : 'ma poche'

əlʃ'ibb-ənnet : 'sa poche'

aʃɛʁ'ol-ənnək : 'ton (SG.M) bélier'

aʃɛʁ'ol-ənnet : 'son bélier'

Ainsi, pour ce qui est du tamacheq parlé au Mali, on peut énoncer la règle d'accentuation des possessifs de la même manière que celle que nous avons proposé pour le tetserret, même s'il faut tenir compte du fait que les possessifs n'ont pas la même forme dans ces deux langues :

REGLES D'ACCENTUATION TAMACHEQ DU MALI AVEC LES CLITIQUES POSSESSIFS

- Les possessifs singuliers attirent l'accent qui se place alors sur la dernière syllabe du nom
- Les possessifs pluriels attirent l'accent qui se place alors sur la première syllabe du possessif

Pour ce qui est du tamacheq parlé au Niger, en revanche, du fait de la forme des possessifs, on peut dire uniquement que l'accent d'un groupe nom + clitique possessif se situe toujours sur la syllabe pénultième du groupe, ce qui n'est pas du tout le cas en tetserrét.

Ainsi, nous pouvons retenir qu'il existe, aussi bien en tetserrét qu'en tamacheq, une neutralisation de la règle d'accentuation par défaut en présence d'un clitique possessif. Si cette règle peut-être énoncée de la même manière pour le tetserrét et pour le tamacheq occidental, il s'agit d'une règle différente pour le tamacheq du Niger :

ACCENTUATION SEQUENCES N + POSS		
Tetserrét	Tamacheq occidental (Mali)	Tamacheq du Niger
POSS.SG : dernière syllabe du nom	POSS.SG : dernière syllabe du nom	Syllabe pénultième du groupe (SG. et PL.) <sup>200</sup>
POSS.PL : 1 <sup>ère</sup> syllabe du possessif	POSS.PL : 1 <sup>ère</sup> syllabe du possessif	

Un phénomène de neutralisation similaire existe pour ce qui est des clitiques démonstratifs, en tetserrét seulement cette fois.

#### 4.2.1.2.2 Avec un démonstratif

Dissocier la catégorie des démonstratifs de celle que Galand (1974) nomme 'support de détermination' n'est aisé dans aucune langue berbère. En effet, ces deux catégories sont enchevêtrées, utilisant souvent les mêmes matériaux segmentaux, et ayant des sens proches. Cependant, il faut garder à l'esprit que la catégorie des démonstratifs a pour rôle de

<sup>200</sup> En siwi, de la même manière que pour le tamacheq du Niger, l'accent d'un groupe Nom + Possessif se place toujours sur la syllabe pénultième (Louali ; Philippon, 2005).

déterminer un nom, alors que les supports de détermination remplacent le nom au niveau paradigmatique, et ‘*sout[iennent] un déterminant*’ (Galand, 1974 : 207), à sa place.

Or, dans la plupart des langues berbères, il semble qu’on puisse définir deux séries principales de démonstratifs<sup>201</sup> :

- L'une, variable en genre et en nombre, est considérée comme se référant à une entité particulière bien-définie (Kossmann, n.d. : 42), déjà mentionnée dans la phrase (Sudlow, 2001 : 55). On la nommera pour l’instant ‘démonstratif variable anaphorique’.
- La seconde série est, elle, invariable, et n’est pas considérée comme se référant à une entité bien définie dans le discours (démonstratif invariable)<sup>202</sup>.

Voici les paradigmes de ces deux séries de démonstratifs, en tetserret et en tamacheq :

		DEMONSTRATIF VARIABLE ANAPHORIQUE		DEMONSTRATIF INVARIABLE	
		TETSERRET	TAMACHEQ	TETSERRET	TAMACHEQ
SG.	MASC.	wad	wa	ad	a
	FEM.	tad	ta		
PL.	MASC.	wid	wi		
	FEM.	tid	ti		

Quelle que soit la valeur de ces deux séries de démonstratifs, ce qui nous importe ici est qu’en tetserret, et en tetserret seulement, l’accent est attiré par le démonstratif invariable, comme il l’était avec les clitiques possessifs. Voici quelques exemples :

- |                   |  |
|-------------------|--|
| 'ay-an ‘hommes’   | a'y-an = ad ‘ces hommes’ (U-02)        |
| 'efli ‘femme’     | e'fliy = ad ‘cette femme’ (N-03)       |
| 't-əmogəḍ ‘fille’ | t-əmo'gəḍ = ad ‘cette fille’ (R-12)... |

En tetserret donc, pour une séquence nom + clitique démonstratif invariable, que le nom soit au singulier ou au pluriel, terminé par une consonne ou par une voyelle, la règle

<sup>201</sup> Ceux-ci peuvent donc présenter une forme identique à celle des ‘supports de détermination’, mais ils ne jouent pas le même rôle. Pour plus de précision à ce sujet, cf. chapitre ‘Morphologie’.

<sup>202</sup> En tetserret, nous le verrons, ce démonstratif comporte un –d, ce qui n’est que très rarement le cas dans les autres langues, et semble s’opposer à un autre clitique démonstratif : =un, marquant peut-être, à l’origine, l’éloignement. Ainsi, ce démonstratif /-ad/ ne semble pas vraiment neutre en tetserret, et peut lui aussi être qualifié d’anaphorique. Cf. § 5.3.2.2.

d'accentuation par défaut ne vaut plus, et l'accent se déplace alors sur la dernière syllabe du nom, rappelant le fonctionnement accentuel des possessifs singuliers.

En tamacheq, en revanche, dans des séquences équivalentes, le démonstratif n'affecte pas l'accentuation du nominal, et il est lui-même accentué, en plus du nom (données personnelles, tamacheq de l'Azawagh) :

'medd-ən 'hommes'                      'medd-ən 'a 'cet homme'<sup>203</sup>.

Ainsi, on remarque encore une fois une opposition dans les systèmes accentuels du tetserrèt et du tamacheq, ce qui met certainement en évidence une différence dans le traitement de cette entité qui semble équivalente, en tetserrèt et en tamacheq.

Il faut noter, en outre, une différence dans l'accentuation des deux séries de démonstratifs au sein même du tetserrèt : en effet, les démonstratifs variables anaphoriques, contrairement au démonstratif invariable, n'attirent pas l'accent, et ils sont eux-mêmes toujours accentués :

'Cette vache-là' :      Tets. : 't-eyfi 'tad      Tam. : 'taʃt 'ta (W-25)

'Cette femme' :      Tets. : 'eʃli 'tad      Tam. : 'tanʃuʃ 'ta (V-33)

'Cet homme' :      Tets. : 'əgg 'wad      Tam. : 'aləs 'wa (O-58)

Ainsi, on retrouve la nature morphologique de l'accent tetserrèt, qui sert, ici, à distinguer, en plus de la morphologie, les deux séries de démonstratifs, alors que l'accent n'est pas utilisé à cette fin en tamacheq, pour les séries de démonstratifs équivalentes.

Nous retiendrons donc, pour l'instant, que les noms en isolation ne partagent pas les mêmes principes d'accentuation en tetserrèt et en tamacheq, la première langue présentant un accent servant à distinguer certaines catégories grammaticales, et la seconde ayant un accent le plus souvent démarcatif, placé par défaut sur la syllabe antépénultième des noms. Cependant, dans les deux langues, quelques exceptions lexicales neutralisent ces règles par défaut ; mais ce sont surtout les clitiques qui impliquent une neutralisation très régulière des règles par défaut : en présence d'un clitique possessif ou démonstratif invariable pour le tetserrèt, et seulement possessif pour le tamacheq, l'accent est repoussé vers la fin du mot, et des règles accentuelles différentes entrent en vigueur.

---

<sup>203</sup> Nous avons très peu d'exemples clairs de ces types de séquences en tamacheq dans notre corpus, les locuteurs tamacheq, dans nos enregistrements, préférant souvent utiliser la série des démonstratifs variables anaphoriques pour traduire un démonstratif.

Une structure du système accentuel quelque peu équivalente existe pour la catégorie verbale : en tetserret, l'opposition aspectuelle morphologique est appuyée par l'accentuation, alors qu'en tamacheq, l'accent est simplement démarcatif, et, comme pour les noms, se place par défaut sur la syllabe antépénultième du verbe. En revanche, un peu de la même manière que pour les noms, mais de façon beaucoup moins régulière, les clitiques verbaux peuvent avoir une influence sur l'accentuation du verbe, neutralisant parfois, en tetserret surtout, les règles par défaut, ou bien arborant un accent propre, en plus de l'accent du verbe, ce qui pourrait être un argument pour affirmer que ces éléments sont plus indépendants par rapport à leur support que les clitiques possessifs par exemple.

## 4.2.2 L'accent du groupe verbal

Suivant la même structure que celle adoptée pour décrire l'accentuation du nom, nous verrons d'abord dans cette sous-partie la manière dont fonctionne l'accentuation pour des verbes seuls. De fait, étudier un verbe en isolation est assez naturel, puisque, comme dans toutes les langues berbères, un verbe seul, composé d'un indice de personne préfixé ou suffixé et d'une racine verbale consonantique associée à un schème aspectuel, peut former un prédicat complet.

### 4.2.2.1 L'accentuation des aspects verbaux

Le tamacheq est connu, parmi les langues berbères, pour disposer d'un système aspectuel complexe. En effet, en plus des oppositions aspectuelles les plus classiques, on trouve en tamacheq trois formes qui n'existent pas dans toutes les langues.

Le tetserret, lui, présente seulement les formes aspectuelles élémentaires<sup>204</sup>, qu'il partage avec le tamacheq et par ailleurs avec toutes les langues du domaine berbère : on retrouve donc dans cette langue une opposition aspectuelle triangulaire entre aoriste (Aor.), perfectif (Pfv.) et imperfectif (Ipfv.). Il faut noter que l'aoriste peut être utilisé seul, dans l'expression de l'impératif ou pour des constructions séquentielles, mais, dans la majorité des cas, il est

---

<sup>204</sup> Cf. chapitre 5, 'Morphologie', pour plus de détails sur les formes et les valeurs associées aux aspects.



Il faut néanmoins remarquer que dans notre corpus, l'aoriste se présente pour ainsi dire toujours précédé par une particule, souvent /əd-/, particule exprimant la virtualité d'un événement, et plus rarement ʃar exprimant la virtualité d'un événement dans une construction relative, ou har qui signifie 'jusqu'à ce que'. Or, ces dernières particules attirent toujours l'accent sur elles-même.

Le principe de l'opposition est cependant maintenu, mais elle se réalise sur la particule, pour ce qui est de l'aoriste<sup>206</sup>. Comparons les exemples suivants, le même verbe étant respectivement à l'aoriste, précédé de la particule modale /əd/ (VIRT.), puis au perfectif :

Ex.(37) 'əd onɖəl-ək 'ed (P-30)  
 VIRT enterrer\AOR-1SG chien.SG  
 'J'enterrerai le chien'

Ex.(38) i-'nɖəl 'ed = əs (P-29)  
 3SG.M-enterrer\PFV chien.SG = POSS.3SG  
 'Il a enterré son chien'

De même, pour le verbe 'descendre, habiter' :

Ex.(39) 'əd oksər-ək 'gud 'frans (P-41)  
 VIRT descendre\AOR-1SG PREP.dans France  
 'J'habiterai en France.'

Ex.(40) ə'ksər-ək 'gud 'itali (P-39)  
 descendre\PFV-1SG PREP.dans Italie  
 'J'ai habité en Italie.'

De même, l'impératif, dont le schème vocalique et l'accentuation sont identiques à ceux de l'aoriste nous offre, lui aussi, quelques exemples effectivement accentués sur la première syllabe :

'oɖɖəf : 'Tiens!' (U-36)

'ʕayim : 'Reste!' (O-59)

'əyləd = t = an : 'Oublie-le!' (U-44)

Auxquels on peut comparer les exemples suivants, au perfectif, accentués sur la syllabe finale :

---

<sup>206</sup> Chaker (1995 : 12) fait, à ce propos, une remarque allant dans le même sens : 'On note que, le morphème pré-verbal ad- [...] attire dans tous les cas la mise en relief intonative'.

tə-<sup>1</sup>kkom : 'Elle est entrée.' (H-04)

y-ar<sup>1</sup>ʃa : 'Il a cassé.' (N-10)

i-<sup>1</sup>nok : 'Il monte.' (O-29)...

Remarquons que pour les verbes des groupes IA1 à IA5 de Prasse<sup>207</sup>, l'aoriste et le perfectif sont opposés par une apophonie : o-ə pour l'aoriste, et ə-o pour le perfectif. Par conséquent, pour ces groupes-ci, l'accent reste toujours sur le [o], l'aoriste étant donc accentué sur la première syllabe du thème, et le perfectif sur la seconde.

Pour le reste du groupe I, l'apophonie o-ə / ə-o disparaît et laisse place soit à une apophonie e-ə pour l'aoriste, ə-a pour le perfectif (groupes IA9 et IA11), soit à l'apparition d'une voyelle /a/ au perfectif (groupes IA7 et IA10)<sup>208</sup>.

La situation demeure plus floue, en revanche, pour les verbes ne faisant pas partie du groupe I : ces catégories sont très complexes et nous ne nous sommes pas encore penchée de manière assez précise sur cette question. Toutefois, nous remarquons, avec des verbes longs ou qui comportent des consonnes géminées, que l'accent, au perfectif, se place sur la voyelle qui suit la première consonne du verbe<sup>209</sup> :

ə<sup>1</sup>ddəkfa-k 'Je suis restée longtemps.' (Pfv.) (C-12)

t-ə<sup>1</sup>ddəffot 'Elle est difficile.' (Pfv.) (P-80)

ə<sup>1</sup>ddərra-n 'Ils font mal.' (Pfv.) (C-27)

Pour les verbes dérivés, le fonctionnement est le même. Pour les causatifs par exemple :

i-<sup>1</sup>ss-ənok 'Il a fait monter.' (Pfv.) (J-45)

i-<sup>1</sup>ss-ərəd 'Il s'est lavé.' (Pfv.) (H-01)

i-<sup>1</sup>ʒʒ-igiʒ 'Il a voyagé. (causatif structurel)' (Pfv.) (I-09)<sup>210</sup>

Ainsi, malgré quelques difficultés concernant les verbes ne faisant pas partie du groupe I de Prasse, nous retiendrons que l'aoriste et le perfectif se distinguent par la position de l'accent (en plus de leurs caractères morphologiques) en tetserret, comme c'est le cas en augili, en foqahi, en nefussi, en ghadamsi et certainement en zénaga.

---

<sup>207</sup> Cf. Prasse (1972-1973), Sudlow (2001), Lux (2009).

<sup>208</sup> Cf. §5.1.2.2 pour une étude plus détaillée des groupes verbaux.

<sup>209</sup> On pourrait être tenté de considérer que l'accent tombe sur la première syllabe du thème, mais faute d'avoir, jusqu'à présent, tiré au clair le statut du schwa initial, nous préférons cette formulation plus lourde.

<sup>210</sup> Dans notre corpus, nous ne disposons pas d'assez d'exemples de ce type de verbes à l'aoriste pour pouvoir tirer des conclusions sur ce dernier thème.



#### 4.2.2.1.1.2 L'imperfectif

L'accent sert encore à distinguer des autres le thème de l'imperfectif puisqu'en tetserrèt ce dernier est accentué sur la première voyelle du thème verbal.

Comme partout ailleurs dans le domaine berbère<sup>211</sup>, il existe trois procédés pour former l'inaccompli en tetserrèt : la gémination de la consonne médiane, l'apparition d'une voyelle a, ou l'insertion d'un préfixe t- ou tt-, placé juste avant le thème verbal.

Or, quel que soit le procédé choisi, c'est toujours la première voyelle du thème qui est accentuée :

I-1 (gémination) :	i- <sup>l</sup> zoggər	'Il sort' (H-06)
I-2 (préfixe t-) :	tə- <sup>t</sup> oddəz	'Elle pile (du mil)' (Y-12)
I-7 (voyelle a) :	i- <sup>l</sup> ḍaṣṣ	'Il rit' (P-76)
Caus. I-1 :	i- <sup>l</sup> ss-adbal	'Il raconte' (C-15)

On voit bien, en tetserrèt, qu'en plus de la morphologie, l'accent agit comme indicateur de catégorie grammaticale, et, en l'occurrence, permet une distinction plus nette entre les trois aspects centraux du système verbal : l'aoriste, le perfectif et l'imperfectif.

#### 4.2.2.1.1.3 Le perfectif négatif

Il est intéressant de remarquer, enfin, que le perfectif négatif, si rien ne le différencie du perfectif positif au niveau morphologique, ne présente pas la même accentuation que ce dernier.

En effet, de manière très régulière, on observe qu'un verbe au perfectif accompagné de la particule négative /wər/ 'ne...pas' est accentué sur la première syllabe du verbe, que celle-ci appartienne au thème verbal ou qu'elle soit l'indice du sujet : l'accent se déplace vers la gauche, se rapprochant de la particule pré-verbale négative. Voici quelques exemples de verbes au perfectif négatif, accentués sur la première syllabe du verbe, que l'on peut comparer aux perfectifs positifs correspondant :

wər <sup>l</sup> əgrok-ək	'Je n'ai pas trouvé' (O-20)	ə <sup>l</sup> grok-ək	'J'ai trouvé' (P-32)
wər <sup>l</sup> i-ʃba	'Il n'a pas bu' (P-67)	i- <sup>l</sup> ʃba	'Il a bu' (P-48)

---

<sup>211</sup> Cf. Louali & Philippson, 2004

wər 'iga-k...	'Je n'ai pas fait...' (O-51)	i'ga-k...	'J'ai fait...' (N-09)
wər 'i-graʒ	'Il est généreux' (P-65)	i-'graʒ	'Il est avare' (P-66)

Comme c'était le cas avec la particule pré-verbale /əd-/ exprimant la virtualité, l'accent se rapproche de la particule wər qui précède le verbe quand la forme est négative<sup>212</sup>. Cependant, on remarque que cette différenciation accentuelle en présence de la négation n'entre en jeu que pour l'aspect perfectif, alors même qu'il s'agit du seul aspect possédant une forme morphologique spécifique pour le négatif dans de nombreuses langues berbères. On peut donc considérer que l'accent, à lui seul, marque l'existence d'un aspect perfectif négatif en tetserret, ou qu'il garde au moins le souvenir d'une distinction de ce type qui aurait existé en diachronie.

En tetserret, nous avons donc dénombré quatre contours accentuels possibles pour les verbes en isolation, éloignant les trois aspects principaux les uns des autres d'une part, en duo avec la morphologie, et mettant en évidence, d'autre part, la présence d'un aspect perfectif négatif.

#### 4.2.2.1.2 L'accentuation des verbes isolés en tamacheq

En tamacheq, nous trouvons un tout autre système qu'en tetserret pour ce qui concerne l'accentuation du verbe en isolation, système identique en revanche à celui des noms dans cette même langue. En effet, les verbes sont accentués, par défaut, sur la syllabe antépénultième.

Lorsque les verbes sont bisyllabiques, ils sont accentués sur la syllabe pénultième, bien évidemment, mais l'accentuation antépénultième reprend ses droits dès que possible. Comme pour les noms, l'accent ne remonte jamais au-delà de l'antépénultième (données tayert, Louali & Philippson 2005) :

'əlməd-ə : 'J'ai appris'	
'i-ffa : 'Il a donné'	> nég. 'wər i-ffa
ə'mməzəy-ən : 'Ils ont discuté'	

<sup>212</sup> On remarque que la situation est un peu similaire en siwi, puisque, en présence d'une négation, l'accent se déplace vers la gauche dans cette langue aussi, mais il se place sur la particule pré-verbale négative (/la/, en siwi), et non sur le verbe, et ce avec tous les thèmes verbaux (Louali & Philippson, 2005 : 20).

Là encore, certains items dérogent encore à cette règle générale, ce qui s'explique cette fois par des raisons plutôt morphologiques, liées au choix du thème verbal. En effet, si le thème du perfectif est soumis à l'accentuation par défaut, le résultatif, lui, connaît l'accent pénultième (ou final), dans le cas de thèmes verbaux monosyllabiques (données de l'Azawagh) :

'əlməd-ɐ : 'J'ai étudié' (Pfv.)	əl'məd-ɐ : idem (Rslt.)
'wər ələ : 'Je ne me suis pas vêtu'	ə'lɛ : 'Je me suis vêtu'

De même, l'imperfectif, toujours accentué sur la première syllabe du thème verbal, quelle que soit sa position dans le mot (sauf bien sûr si elle est plus reculée que l'antépénultième), déroge à la règle par défaut :

'lamməd-ɐ : 'J'étudie'	i-'lamməd : 'Il étudie'
't-azəl-ɐ : 'Je cours'	i-'t-azəl : 'Il court'
t-a'kəwan-ɐ : 'Je réponds'	i-'t-akəwan : 'Il répond'
nə-'t-idwənnit : 'Nous bavardons'	t-i'dwənnit-nət : 'Elles bavardent'

Ainsi, en décrivant l'accentuation des verbes en isolation, nous voyons encore un exemple de la différence d'accentuation entre tetserrèt et tamacheq<sup>213</sup>, montrant encore une fois que le système accentuel tetserrèt sert surtout à distinguer les catégories grammaticales, alors que celui du tamacheq, est essentiellement démarcatif. Cependant, dans cette dernière langue, pour les verbes, deux des six formes aspectuelles tamacheq, le résultatif et l'imperfectif, neutralisent la règle d'accentuation par défaut sur des critères morphologiques, alors que la nature grammaticale de l'accent tetserrèt est stable pour ce qui est des verbes en isolation.

De la même manière que pour les noms, toutefois, l'ajout de clitiques aux verbes peut avoir un effet sur les règles par défaut exprimées ci-dessus pour les verbes. En effet, si les groupes verbes + clitiques se comportent différemment dans les deux langues, on trouve toutefois un certain flou des règles accentuelles concernant ce type de syntagmes, en tetserrèt comme en tamacheq.

---

<sup>213</sup> Nous pouvons noter qu'en siwi, une troisième solution est proposée par la langue concernant l'accentuation des verbes en isolation, semble-t-il : il s'agirait plutôt d'un accent démarcatif, situé par défaut sur '*le premier noyau du thème*' verbal (Louali & Philippson, 2005 : 16)

## 4.2.2.2 Les clitiques verbaux

Deux sortes de paradigmes de clitiques peuvent s'accoler au verbe :

- en premier lieu, nous trouvons les clitiques 'pronominaux', qui représentent un référent ayant un rôle syntaxique d'objet ou de datif<sup>214</sup>, qui n'est pas énoncé dans la phrase.
- en second lieu, nous trouvons des clitiques ayant ou ayant eu pour rôle premier d'indiquer la directionnalité de l'action exprimée par le verbe<sup>215</sup>, =du étant habituellement considéré comme véhiculant une notion de proximité, glosé PROX.PCL, et =an étant au contraire considéré comme exprimant la distance, glosé DIST.PCL.

Notons qu'en présence de certaines particules pré-verbales, les clitiques peuvent s'accoler à ces dernières et non plus au verbe ; dans ces derniers cas, les clitiques sont alors placés en position pré-verbale, alors que, lorsqu'aucune particule pré-verbale ne les attire, ils sont placés après le verbe.

### 4.2.2.2.1 Tetserrret

En tetserrret, le comportement accentuel des clitiques directionnels (cf. §5.2.4) est très variable. En effet, sur trente occurrences recensées d'un directionnel proximal en position post-verbale, seize sont accentuées (dont six =addu<sup>216</sup>, accentués sur -'a-), treize non-accentuées (dont 2 =addu) ; en position pré-verbale, sur douze exemples considérés, six sont accentués, les six autres non. Notons que cette fois, l'accent du verbe semble toujours conservé. Voici quelques exemples :

➤ Particule directionnelle accentuée :

Ex.(41) ə'ɣlad-ək = 'an                      e'ʃəm = əs (O-60)  
          oublier\PFV-1SG = DIST.PCL    nom.SG = POSS.3SGG  
          'J'ai oublié son nom.'

---

<sup>214</sup> Nous ne donnons pas tout le paradigme des clitiques objets et obliques en tetserrret et en tamacheq ici, cf. chapitre 'Morphologie', § 5.2.1 et 5.2.2.

<sup>215</sup> En réalité, le fonctionnement et le rôle de ces clitiques n'est pas si évidente et semble avoir dévié de leur fonction première. Nous reprendrons cet argument dans le chapitre 'Morphologie', cf. §5.2.4.

<sup>216</sup> En tetserrret, quand le suffixe sujet du verbe est 1SG, le clitique proximal se présente toujours sous la forme /-addu/, cf. chapitre 'Morphologie', §5.1.3.3.

Ex.(42) 'mənkat 'ogəd as = 'du tə-'zoggər 't-ɔfuk (ZA-61)  
 lequel.Q instant.SG quand = PROX.PCL 3SG.F-sortir\IPFV F-soleil.SG  
 'Quand est-ce que le soleil apparaît'

➤ Particule directionnelle non-accentuée

Ex.(43) 'aħməd i-'kkom = du i'lambu 'y-eʒel (Q-26)  
 Ahmed 3SG.M-rentre\PFV = PROX.PCL jardin.SG 3SG.M-courir\PFV  
 'Ahmed est entré dans le jardin en courant.'

Ex.(44) as = du 'n-iʃa dimit 'aɾəm...  
 quand = PROX.PCL 1.PL-arriver\PFV PREP.près ville.SG  
 'Quand nous sommes arrivés près de la ville...'

De même, pour ce qui concerne les clitiques pronominaux, les situations sont variables, même si, cette fois, la proportion de clitiques accentués est nettement plus importante que celle des clitiques non accentués :

- parmi les clitiques objets post-posés considérés ici, on trouve vingt-et-un cas pour lesquels les clitiques sont accentués, contre onze pour lesquels les clitiques ne sont pas accentués :

Ex.(45) ə'ððərra-n = 'tu 'marʃey-ən (C-27)  
 faire.mal\PFV-3PL.M = OBJ.3SG.M dos-PL  
 'Il a mal au dos.'

Ex.(46) tə-'kkom = tu 't-aʃa (H-04)  
 3SG.F-rentre\PFV = OBJ.3SG.M F-foie.SG  
 'Il est effrayé.' (Litt. : Le foie le rentre)

- dans notre corpus, en revanche, les clitiques obliques, moins bien représentés que les clitiques objets, semblent toujours devoir être accentués :

Ex.(47) ə'mok-ək = 'ak (O-43)  
 remercier\PFV-1SG = OBL.2SG.M  
 'Je te remercie.'

Ex.(48) i-'dbel = 'ak (C-25)  
 3SG.M-revenir\PFV = OBL.2SG.M  
 'Il t'a attendu.'

- Enfin, lorsqu'ils sont préposés, la situation de ces clitiques est peu claire, faute de données suffisamment comparables.

En ce qui concerne la variabilité accentuelle des clitiques, les deux exemples de directionnels non-accentués cités plus haut pourraient faire penser à un phénomène rythmique d'évitement d'accents contigus, mais les deux exemples de clitiques objets ne vont pas dans ce sens. Quoi qu'il en soit, la situation est assez complexe : des considérations pragmatiques et rythmiques semblent rentrer en ligne de compte, et il faudrait donc, pour le cas des clitiques attachés au verbe, étudier un grand nombre de données enregistrées dans des conditions les plus naturelles possibles pour aboutir à des conclusions.

#### 4.2.2.2.2 Tamacheq

En tamacheq (tamacheq de l'Azawagh, données personnelles, 2007), les variations qu'impliquent les clitiques verbaux sont nettement moindres.

En réalité, quand un clitique pronominal est associé à un verbe, alors il est toujours considéré comme faisant groupe avec lui, et la règle par défaut d'accentuation antépénultième s'applique pour le groupe dans son entier, que le clitique soit préposé ou postposé au verbe :

POSTPOSES :

i-'ssowəf = tet                      'əzəð  
 3SG.M-effrayer\PFV = OBJ.3SG.F ANN.âne  
 'Un âne l'a effrayée'

'i-nn = asən... :  
 3SG.M-dire\PFV = DAT.3PL.M  
 'Il leur dit...'

PREPOSES

wər = tt                      'əgrew-ə  
 NEG = OBJ.3SG.M trouver\PFV.NEG-1SG  
 'Je ne l'ai pas trouvé'

wər = 'dak                      i-nna...  
 NEG = DAT.2SG.M 3SG.M-dire\PFV.NEG  
 'Il ne t'a pas dit...'

Evidemment, la règle par défaut est abandonnée avec un aspect résultatif ou imperfectif, alors régi par des critères morphologiques :

i-'zzur = t                      ə'ruru  
 3SG.M-blesser\RSLT = OBJ.3SG.M ANN.dos  
 'Le dos lui fait mal'

De la même manière, on retrouve, pour les clitiques directionnels, la règle par défaut qui vaut alors pour tout le groupe composé du verbe et du clitique, justement quand le directionnel précède le verbe :

...əd = d                    'əkkəs-əγ            'enəle..  
 VIRT = PROX.PCL    ôter\AOR-1SG    mil.SG  
 '...Je retire du mil...'

En réalité, en tamacheq, c'est seulement quand un clitique directionnel est placé en position post-verbale que la règle accentuelle par défaut est bouleversée ; dans ce cas, il attire normalement l'accent sur lui-même, et l'accentuation du verbe est neutralisée :

osa = 'ddu	əttəw-əγ = 'in...
venir[3SG.M]\PFV = PROX.PCL	oublier\PFV-1SG = DIST.PCL
'Il vient d'arriver'	'J'ai oublié...'
nə-gmaɖ = 'du	eh'ən = net... :
1PL-sortir\RSLT = PROX.PCL	maison.SG = POSS.3SG
'Nous sommes sortis de sa maison...'	

Ainsi, les clitiques verbaux ont très souvent, effectivement, un effet sur l'accentuation du verbe, autant en tetserret qu'en tamacheq. Cependant, en tamacheq, ils sont le plus souvent associés au verbe lui-même, et le groupe entier subit l'accentuation antépénultième par défaut ; seuls les directionnels postposés au verbe ont pour effet de neutraliser la règle par défaut. En tetserret, l'accentuation des clitiques verbaux est généralement irrégulière, et si les clitiques pronominaux sont très souvent accentués, surtout dans le cas des obliques, les clitiques directionnels peuvent aussi bien être accentués que non-accentués, dans des cas pourtant très similaires.

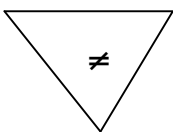
On retrouve donc un certain dérèglement de l'accentuation par défaut dû aux clitiques verbaux, autant en tetserret qu'en tamacheq, mais les modalités en sont vraiment différentes.

### 4.2.3 Conclusion sur l'accentuation tetserret, comparée aux autres langues

Ainsi, cette étude sur l'accent en tetserret comparé à l'accent en tamacheq principalement, est loin d'être complète, puisque, entre autres lacunes, nous nous sommes limitée à l'étude de l'accent du nom et du verbe, au maximum accompagnés de clitiques. D'autres catégories grammaticales sont évidemment intéressantes et mériteront d'être étudiées, mais nous ne pouvons proposer ici une étude exhaustive de la langue tetserret.

Cependant, malgré toutes les limites que présente cette étude, nous avons pu mettre en évidence qu'en tetserret, variété encore peu connue, un accent existe bien, et qu'il a un rôle dans l'identification des catégories grammaticales. De plus, par chance, une des meilleures études sur l'accentuation dans le domaine berbère (Heath, 2005) a été menée sur le tamacheq, langue dominante parlée dans la même zone que le tetserret. Ainsi, de façon quelque peu inattendue, puisque, d'après Dixon, les systèmes prosodiques des langues en contact tendraient à s'homogénéiser, nous avons pu constater que les systèmes accentuels du tamacheq et du tetserret s'opposent dans leur fondement même, l'accent grammatical du tetserret s'opposant à l'accent démarcatif du tamacheq.

Nous avons mis en évidence aussi des différences plus fines des deux systèmes, que nous pouvons résumer de manière schématique dans le tableau suivant :

	ACCENTUATION TETSERRET	ACCENTUATION TAMACHEQ
NOM	> Accentuation par défaut : Masc (AntPén.) ≠ Fém. (Pén.) > Quelques exceptions lexicales > Neutralisation avec clitiques Possessifs et Démonstratifs > Domaine d'accentuation : limité au nom	> Accentuation par défaut : Syllabe Antépénultième > Exceptions lexicales nombreuses > Neutralisation avec clitiques Possessifs > Domaine d'accentuation : syntagme nominal
VERBE	Aoriste  Perfectif Imperfectif (distingués par accent + schème) > wər + Perfectif (thème négatif marqué par l'accent seulement) > Clitiques verbaux : Accentuation Irrégulière	> Accentuation par défaut : Syllabe Antépénultième > Exceptions morphologiques : - Imperfectif : première syllabe du thème - Résultatif : syllabe pénultième (ou finale) > Clitiques verbaux : neutralisation avec directionnels post-posés au verbe

83. Récapitulatif comparé des systèmes d'accentuation tetserret et tamacheq



Cette étude, de manière assez similaire à celle des systèmes vocaliques d'ailleurs, met donc encore une fois en exergue le fait que le tetserret et le tamacheq sont deux langues bien différentes, souvent construites sur des systèmes fondamentalement différents.

De plus, au cours de cette étude, en rassemblant les quelques conclusions existant à propos de l'accent dans les langues berbères, nous avons aussi montré, que même si l'accent est un grand oublié des descriptions, un nombre finalement non négligeable de langues berbères en possèdent un, notamment toutes les langues du groupe oriental, ainsi que le tamacheq. Cela change donc un peu l'image que l'on a traditionnellement de la famille berbère dans son ensemble, considérée comme étant étrangère à cette notion d'accent (les traits linguistiques des langues du nord étant souvent extrapolés à toute la famille berbère, nous l'avons dit).

Cependant, pour le peu qu'on puisse en juger au vu des études disponibles, il semble que toutes les langues berbères à accent aient des systèmes accentuels différents les uns des autres, comme elles avaient d'ailleurs des systèmes vocaliques riches, certes, mais tous différents. Il n'empêche que la famille linguistique berbère est au final scindée en deux en ce qui concerne l'usage d'un accent, les langues du Maghreb occidental et les langues zénètes n'en possédant pas a priori. Outre cette distinction très générale, il est aussi possible qu'au sein même des langues possédant un accent, d'autres distinctions plus fines puissent être mises en place : en étudiant de manière plus approfondie les différents systèmes accentuels, il sera peut-être intéressant de séparer un groupe de langues ayant un accent plutôt démarcatif, d'un groupe de langues ayant un accent grammatical.

Dans cet ordre d'idée, il est d'ailleurs intéressant de constater que, même si les systèmes accentuels berbères dans leur ensemble sont peu étudiés, et s'il est par conséquent très difficile de tirer des conclusions quant aux règles qui les régissent, et à leur fonction dans les langues, le tetserret, contrairement au tamacheq, partage l'un des seuls points qui semble commun aux systèmes accentuels de nombreuses langues berbères<sup>217</sup>. En effet, comme plusieurs langues orientales, et peut-être comme le zénaga, les deux principaux aspects du tetserret sur un plan diachronique (cf. §5.1.1) s'opposent par l'accent : l'aoriste est accentué, dans ces langues et en tetserret, sur la première syllabe du thème, alors que le perfectif est

---

<sup>217</sup> Les deux autres points communs relatifs à l'accent qui se retrouvent dans quelques langues berbères seulement, n'existent pas en tetserret : on ne retrouve pas d'accentuation distinctive exprimant le locatif en tetserret, comme c'est le cas en siwi par exemple, ni d'accentuation particulière qui pallierait à la disparition de l'état d'annexion, comme c'est le cas dans la langue de Djerba, par exemple.

accentué sur la dernière. Il est difficile de donner du sens à cette opposition commune, à la fois aspectuelle et accentuelle, étant donné que nous n'avons aucune idée de l'origine diachronique de l'accent, ni d'une éventuelle genèse.

Nous pouvons simplement conclure, grâce à cette étude, que le tetserret appartient, par son fonctionnement accentuel, à un groupe composé des langues orientales, du tamacheq et du ghadamsi<sup>218</sup>, langues qui possèdent toutes un accent. En outre, le tetserret s'oppose encore une fois au tamacheq, son accent étant grammatical plutôt que démarcatif. Il est intéressant de noter, encore, que le système accentuel, certainement par hasard, fonctionne de manière assez symétrique aux systèmes phonologiques vocaliques : le groupe des langues possédant un accent est composé des mêmes éléments que le groupe des langues possédant un système vocalique riche ; de plus, tous les systèmes vocaliques riches présentaient un fonctionnement différent, comme cela semble être le cas des systèmes accentuels. Tout ceci explique que les conclusions concernant la place du tetserret dans le domaine linguistique berbère apportées par l'étude de l'accentuation soient assez semblables à celles apportées par l'étude des systèmes vocaliques, à savoir que le tetserret et le tamacheq sont vraiment deux langues distinctes, et que le tetserret peut être relié sans problème au domaine linguistique berbère.

---

<sup>218</sup> Le zénaga semblerait un bon candidat pour appartenir au groupe des langues à accent, mais nous ne disposons d'aucun élément à ce sujet.

## 4.3 Eléments du système intonatif tetserret

Jusqu'à présent, nous avons exposé le système accentuel tetserret comparé à celui du tamacheq et à quelques bribes dont nous disposons sur les autres langues, pour les noms et verbes en isolation, au maximum accompagnés de clitiques. Or, si nous étudions l'accent dans des unités intonatives plus importantes que le simple nom ou verbe, nous nous apercevons bien vite que d'autres phénomènes prosodiques altèrent l'apparition de l'accent tel que nous l'avons décrit.

Citons un type d'exemple particulièrement courant où, dans un groupe Verbe + Objet Direct, l'accent du verbe n'apparaît pas :

Ex.(49) i-γdɑf 'fəggog-ən s 't-oʃəɖ (Q-07)  
3SG.M-couper\PFV bois\PL-PL PREP.vers F-hâche.SG  
'Il a coupé les arbres avec une hache'

Ex.(50) 'səfəɖun i-ss-ɑwal əlma'ddəs = əs 'wəllen (Q-12)  
Saxidoun 3SG.M-CAUS-aiguiser\IPFV couteau.SG = POSS.3SG beaucoup  
Saxidoun aiguise bien son couteau

Il semble donc bien qu'une autre unité prosodique joue un rôle dans la phrase et empêche l'apparition de l'accent de mot<sup>219</sup>.

Or, nous avons vu, grâce aux études réalisées sur les langues du Maghreb, l'existence d'un système intonatif, qui entre en interaction avec la syntaxe. Dès lors, comment imaginer que ce système intonatif, présent dans toutes les langues, n'entre pas en interaction avec l'accent dans les langues qui en possèdent un ?

Fox (2000 : 331) souligne à ce propos qu'un lien existe inévitablement entre les différents éléments prosodiques dans les langues, et notamment entre l'accent et l'intonation. Dès lors, il préconise de chercher '*the way [in which] they fit together*', '*the majority of the features [being] stratified, in the sense that they apply a different level of structure simultaneously, though they may have a particular domain where there are most relevant*' (Fox, 2000 : 359).

---

<sup>219</sup> Ce processus est très fréquent dans les langues, et l'anglais, bien connu, en est un bon exemple.

Ainsi, il est évident qu'en tetserrret l'accent des mots en isolation est influencé par l'intonation<sup>220</sup>, ce qui peut avoir plusieurs conséquences, dont celle de neutraliser l'accent de mot que l'on attendrait en isolation, ou d'ajouter un 'accent' intonatif à des endroits improbables si les mots étaient en isolation.

Comme nous l'avons déjà signifié, l'étude des systèmes intonatifs berbères est très peu avancée, et aucune analyse du lien entre accent et intonation n'existe. Ainsi, ce type de description, bien qu'elle présente un intérêt justement par son côté inédit, sera de peu d'utilité pour satisfaire le but que nous poursuivons, à savoir de situer le tetserrret au sein de la famille linguistique berbère en décrivant la langue, puis en la comparant à ce qui se passe dans les autres langues.

Ainsi, dans cette sous-partie, nous ne chercherons pas à décrire l'articulation sous-jacente des différents éléments prosodiques qui composent le tetserrret, mais nous montrerons simplement quelques exemples dans lesquels un élément prosodique hiérarchiquement supérieur à l'accent de mot en isolation peut faire disparaître ce dernier, ou bien provoquer l'apparition 'd'accents' intonatifs qui ne pourraient figurer dans des termes en isolation. Nous avons observé qu'une part de ces interactions entre intonation et accent est due à des contours intonatifs aussi généraux que l'affirmation ou l'hésitation, mais qu'elles peuvent également provenir de contours intonatifs spécifiques en lien avec la syntaxe, contours intonatifs du même ordre que ceux que nous avons vus pour les langues du Maghreb. Nous verrons donc des exemples de ces deux types de contours intonatifs, ainsi que les conséquences qui semblent en découler pour l'accent de mot dans ces cas précis, sans pour autant analyser le fonctionnement sous-jacent du système prosodique tetserrret dans son ensemble.

Dans la fin de cette sous-partie, nous reprendrons aussi quelques-uns des procédés objectifs que le tetserrret emploie pour marquer les pauses situées entre les unités prosodiques.

---

<sup>220</sup> Comme le souligne Fox (ci-dessus), il existe toujours plusieurs niveaux d'unités prosodiques. Or, nous n'arrivons pas encore vraiment à faire la distinction entre ce qui relève de l'intonation en tant que telle, et ce qui pourrait relever d'un niveau accentuel supérieur à l'accent de mot pour le tetserrret. Une étude plus phonologique serait nécessaire à ce niveau-là, mais pour l'instant, nous parlerons d'intonation pour tout ce qui ne relève pas de l'accent de mot décrit précédemment.

### 4.3.1 Contours intonatifs syntaxiques

Dans l'introduction à cette présentation de quelques éléments du système intonatif tetserret, nous avons pu observer deux exemples typiques (Ex.(49) et Ex.(50)) pour lesquels, dans des séquences Verbe + Objet, l'accent du verbe n'apparaît pas, alors même que le verbe en isolation est accentué.

Il semble donc bien s'agir d'un des contours intonatifs tetserret à valeur syntaxique, destiné à mettre en valeur le lien fort qui existe entre le verbe et son objet, en opposition au syntagme prépositionnel ou à l'adverbe qui suivent respectivement les objets de ces deux exemples, et qui eux sont accentués.

Pour mettre en avant ce lien syntaxique fort entre deux composants d'une structure syntaxique, la langue peut donc utiliser l'intonation, reprenant le principe de base que nous avons dégagé des études effectuées sur les langues du Maghreb, à savoir que les langues ont tendance à imposer une même courbe intonative aux éléments syntaxiques imbriqués, et à insérer une rupture intonative entre des unités syntaxiques dont on veut mettre en évidence le caractère indépendant. La différence ici avec les langues du Maghreb est que l'application d'un contour intonatif spécifique peut avoir pour conséquence de faire disparaître l'accent de mot.

Notons toutefois que l'apparition de ce contour intonatif n'est pas obligatoire, et doit être lié à des raisons surtout pragmatiques, puisqu'on trouve aussi, sans surprise, des séquences Verbe + Objet où à la fois le verbe et l'objet sont accentués.

Comparons par exemple :

Ex.(51) 'əd okkəm-ək 'in (J-05)  
VIRT rentrer\AOR-1SG maison.SG  
'[Ensuite], je rentre dans la maison.'

avec :

Ex.(52) okkəm 'in (N-07)  
rentre\AOR[IMP.2.SG] maison.SG  
'Rentre à la maison'

En tetserret, nous trouvons facilement d'autres situations où l'accent de mot est effacé à cause d'un contour intonatif particulier.

Par exemple, dans les groupes comprenant deux noms dont l'un complète l'autre, c'est-à-dire dans des séquences 'N.1 + n 'Gén.' + N.2', les deux noms sont très souvent accentués comme s'ils étaient en isolation ; mais on trouve aussi certaines occurrences où le premier des deux noms perd son accent, marquant une relation syntaxique forte au sein de ce groupe :

Séquences 'N.1 + n 'Gén.' + N.2'			
N.1 et N.2 accentués		N.1 non-accentué	
'iyey ən 't-eyʃi	Lait de vache (C-47)	iyey ən 't-akʃ-in	Lait de brebis (B-12)
't-an-t n 'eylim	Corde du chameau (U-36)	t-əyqri n 't-ətʃərre-t	Etude du tetserret (P-80)
t-əm'ari n 'ayaɖ	Papillons de nuit <sup>221</sup> (U-07)	im ən 'in	Bouche de la maison = Porte (C-61)
'izeker n 'oməʒ	Corde du puits (P-10)	ədd ən 't-əmogəɖ	Le père de la fille (U-31)

84. Influence de l'intonation sur l'accentuation de séquences 'N.1 n 'Gén.' + N.2' en tetserret.

Il semble donc que l'on ait affaire à un deuxième type possible de contour intonatif syntaxique, qui peut regrouper les termes de cette structure syntaxique 'N.1 + n 'Gén.' + N.2' sous une même courbe intonative, impliquant la disparition de l'accent de N.1. Notons que, comme dans les structures syntaxiques 'Verbe + Objet', dans ces dernières structures 'N.1 + n 'Gén.' + N.2', c'est l'élément recteur qui perd son accent, alors que l'élément régi le conserve.

Une dernière remarque est intéressante à propos de la prosodie de cette structure syntaxique : nous trouvons en effet un exemple de 'N.1 + n 'Gén.' + N.2' où c'est le nom régi, le second terme donc, qui perd son accent. Il s'agit du terme pour 'serpent' (Litt. : corde de terre) : /iz'e'ker n ekəl/, toujours accentué sur la dernière syllabe de N.1. Or, il ne s'agit pas ici d'un contour intonatif spécifique, mais bien d'une structure de complément de nom lexicalisée : ce terme est masculin et est accentué sur la syllabe antépénultième du terme, c'est-à-dire de l'ensemble de la structure lexicalisée, suivant la règle d'accentuation par défaut. L'accent permet donc ici de repérer une structure 'N.1 + n 'Gén.' + N.2' lexicalisée, par rapport à des structures équivalentes où les termes sont relativement

<sup>221</sup> Littéralement : 'criquet de nuit' ; 'criquet' : /t-əmari/ est un collectif : il a une forme au singulier, s'accorde au singulier, mais traduit un pluriel, autant en tamacheq qu'en français.



autre sur le terme qui subit une rectification : de manière assez symétrique, on remarque donc deux pics intonatifs forts sur le terme pour ‘homme’ et le terme pour ‘femme’ dans la phrase suivante :

- Ex.(55) wørge                    'əgg                    'əd = d                    eʃ-ən  
 NEG.PRED.NOM homme.SG VIRT = PROX.PCL arriver\AOR-REL.SBJ.SG.M  
 ən'dəlbəs / e'ʃli: = s (V-44)  
 hier / femme.SG = POSS.3SG  
 'Ce n'est pas l'homme qui est venu hier, c'est sa femme.'

On retrouve donc, pour les contours intonatifs propres à la topicalisation et à la focalisation, la forte montée de F0, préconisée par Hirst & Di Cristo (1998 : 32)<sup>224</sup> dans de tels contextes ; mais l'accentuation n'est pas touchée, cette fois, par le contour intonatif, si ce n'est qu'elle est amplifiée.

Dans un type d'expression seulement, que l'on peut considérer comme une focalisation, on ne retrouve pas l'accent qui serait attribué normalement au nom en isolation : il s'agit des constructions existentielles construites avec le verbe 'faire' /i-'ga/, et ce lorsque le sujet de ces constructions est placé en position pré-verbale :

- Ex.(56) əkə'røʃ i-'ga (P-27)  
 chaleur.SG 3SG.M-faire\PFV  
 'Il fait chaud' ('C'est de la chaleur qu'il fait')

- Ex.(57) t-əʒergən'tə-t t-iga (P-68)  
 F-saleté.SG-F 3SG.F-faire\PFV  
 'Il est sale' ('C'est de la saleté qu'elle fait')

- Ex.(58) affəmb'ut i-ga (P-71)  
 fait.de.puer.SG 3SG.M-faire\PFV  
 'Il y a une mauvaise odeur' ('C'est de la puanteur qu'il fait).

On remarque que dans ce type d'occurrence, l'accent se déplace vers la fin du mot qui a un rôle syntaxique de sujet, et on peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'un pic intonatif placé à cet endroit afin de montrer que le sujet et le verbe ne forment qu'un seul groupe syntaxique (et intonatif, de fait), l'accent de mot étant alors destitué.

Ainsi, en tetserret, on peut identifier assez facilement certains des contours intonatifs qui ont une incidence sur le décodage syntaxique, comme dans les langues du Maghreb. Cependant,

---

<sup>224</sup> Déjà cité précédemment, cf. note 190.



dans cette langue qui présente un accent, il est intéressant de voir que l'intonation a aussi une influence sur l'accent qui, dans certains cas, comme pour les contours intonatifs des séquences Verbe + Objet et N.1 + n 'Gén.' + N.2, peut être amené à disparaître, alors que dans d'autres cas, comme pour la focalisation ou la topicalisation, il est non-seulement conservé, mais aussi amplifié.

Nos données, qui n'étaient pas récoltées spécifiquement en vue d'un travail sur l'intonation, ne nous permettent pas de comparer très précisément les conclusions dégagées sur les systèmes intonatifs des langues du Maghreb occidental avec le système intonatif tetseret. Pour ce qui est de la focalisation, seulement, nous voyons que les langues du nord et le tetseret partagent un contour intonatif très similaire, qui est par ailleurs très fréquent dans les langues du monde.

Cependant, nous pouvons remarquer que le système intonatif entre en interaction avec la syntaxe, de la même manière que dans les langues du Maghreb, suivant le même principe, qui semble encore une fois assez général dans les langues du monde, à savoir qu'une seule courbe intonative couvrant plusieurs éléments syntaxiques met en valeur un lien fort entre eux, alors qu'une rupture intonative entre d'autres éléments syntaxiques met plutôt en avant le caractère indépendant des différentes unités syntaxiques.

Il est aussi intéressant de constater que ces contours intonatifs syntaxiques tels que nous avons pu les décrire sont d'usage plus ou moins obligatoire selon leur rôle. En effet, en tetseret, l'application de tels contours intonatifs pour les séquences Verbe + Objet ou N.1 + n 'Gén' + N.2 semble facultative, alors que pour la focalisation ou la topicalisation, leur usage semble beaucoup plus régulier.

En conclusion à cette sous-partie, nous pouvons retenir qu'une interaction entre intonation et accent existe bien en tetseret, interaction qui explique certaines irrégularités accentuelles.

## 4.3.2 Contours intonatifs généraux

D'autres irrégularités dans le système accentuel s'expliquent par l'application de contours intonatifs plus généraux, dont le rôle n'est pas syntaxique, mais qui ont aussi une influence sur l'accentuation.

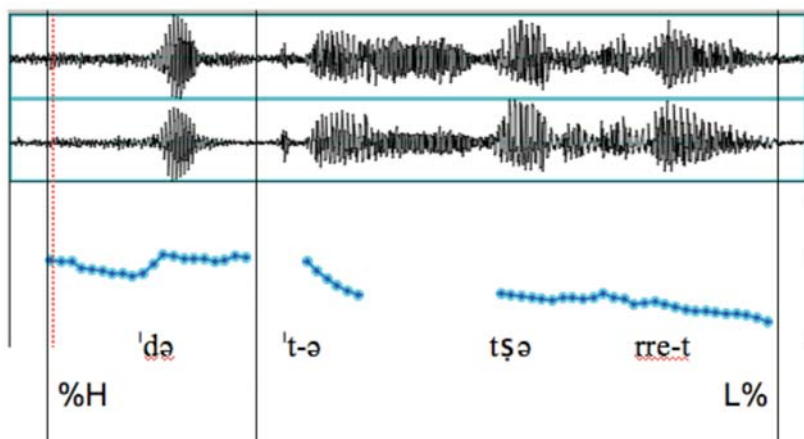
En effet, deux contours intonatifs généraux particulièrement courants s'opposent en tetserret :

- le contour intonatif le plus courant pour une phrase est un contour descendant, qui porte un sens 'déclaratif'. Ainsi, dans cet sorte de contour intonatif, F0 commence très haut, et finit en général très bas<sup>225</sup>. Observons à ce propos l'exemple suivant, une prédication courte, véhiculant une valeur déclarative :

Ex.(59) 'də 't-ətʂərre-t (Fbis-01)  
PRED.PCL F-tetserret.SG-F

'Ce sont les tetserrets' / 'Il était une fois les tetserrets' (en début de narration),

dont le sonagramme présente très clairement une fréquence fondamentale descendante, tout en respectant les accents de mots attendus<sup>226</sup> :



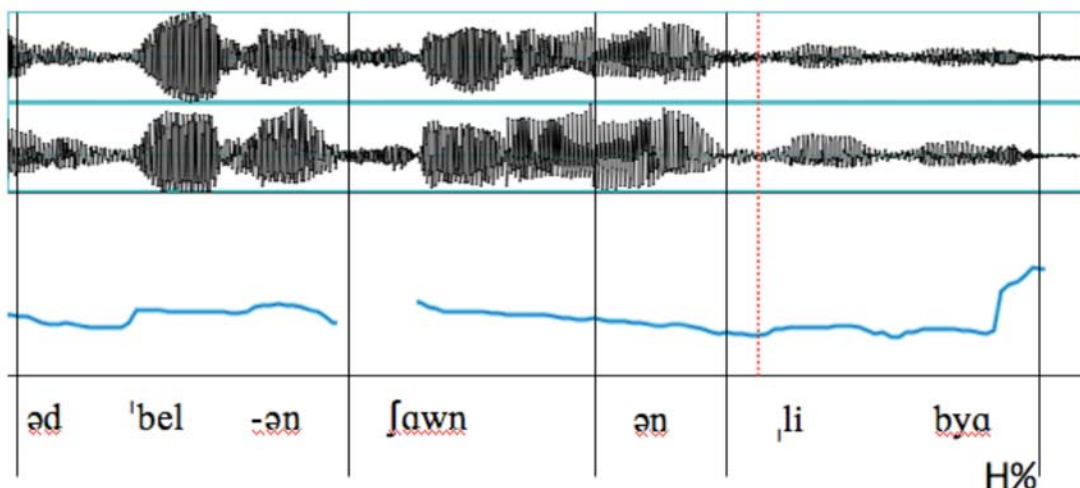
<sup>225</sup> Rappelons que les contours intonatifs de ce genre sont graduels, et que la notion de haut et de bas peut connaître quelques variations.

<sup>226</sup> A la manière des descriptions en usage dans la théorie 'ToBI', nous utilisons les symboles % pour marquer que les variations de F0 en question, hautes ou basses, sont dues aux frontières d'unités prosodiques. H figure pour 'High', signifie une montée de F0 (en début d'unité prosodique ici), et L figure pour 'Low', signifie une baisse de F0 (en fin d'unité prosodique ici).

- A ce contour général descendant s'oppose un contour montant, très fréquent aussi, qui exprime plutôt une continuité : hésitation, volonté de conserver la parole, ou simplement mise en évidence que l'unité intonative majeure n'est pas terminée. Ce contour peut commencer soit haut, soit bas, est généralement assez plat au centre, mais présente une montée assez importante sur la fin de l'unité prosodique. On le repère par exemple dans la phrase suivante, issue du même texte que la phrase précédente, qui se trouve au sein d'une énumération (de fait, l'unité intonative majeure n'est pas terminée) :

Ex.(60) ə'dbel-ən      ʃ-awn      ən      'libia (Fbis-10)  
 revenir\PFV-3PL.M PREP.vers-là.bas PREP.de Libye  
 'Ils sont retournés vers la Libye.'

On voit très clairement cette remontée importante de F0 en fin d'unité dans le sonagramme correspondant :

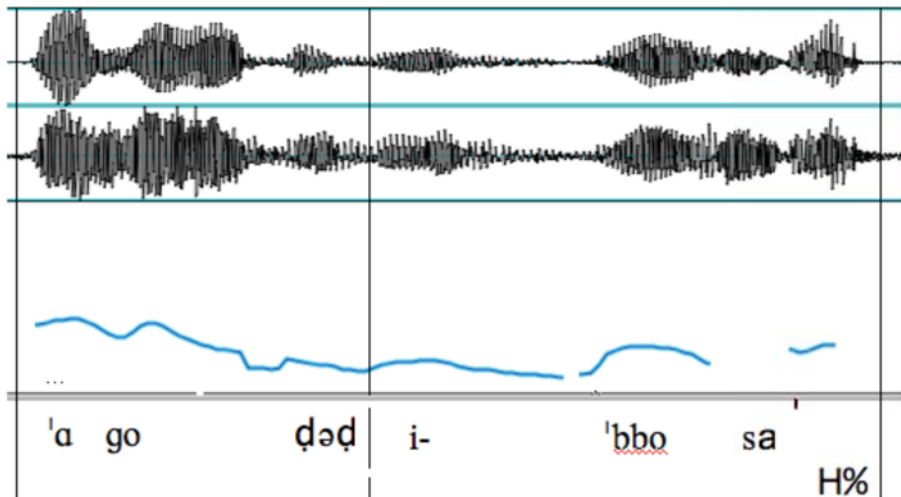


Dans ce dernier exemple de contour montant signifiant que l'unité intonative 'majeure' n'est pas terminée, nous voyons que la seconde partie de la phrase, figurant après le verbe, descend de manière assez régulière ; ainsi, l'accent que nous attendons au moins sur la première syllabe du terme pour 'Libye' est presque inaudible. Or, c'est de cette manière que les contours intonatifs généraux jouent sur l'accentuation : les fluctuations de F0 imposées par ces contours intonatifs prennent parfois le dessus sur l'accentuation, qui devient imperceptible dans certains cas.

L'inverse existe aussi : dans certaines phrases, on trouve trop d'accents par rapport à ce que l'on attendrait dans des termes en isolation. Dans la phrase suivante, par exemple :

Ex.(61) 'agodəð i-'bbo'sa (B-02)  
oiseau.SG 3SG.M-être.blessé\PFV  
'L'oiseau est blessé.'

le verbe, exception par rapport à ce que nous avons vu plus haut, est normalement accentué sur /o/ au perfectif. Or, ici, on remarque, en plus de l'accent attendu sur /o/, une autre montée de F0 sur le /a/ final. Le verbe présente donc deux accents, dont le dernier semble être le fait du contour intonatif montant :



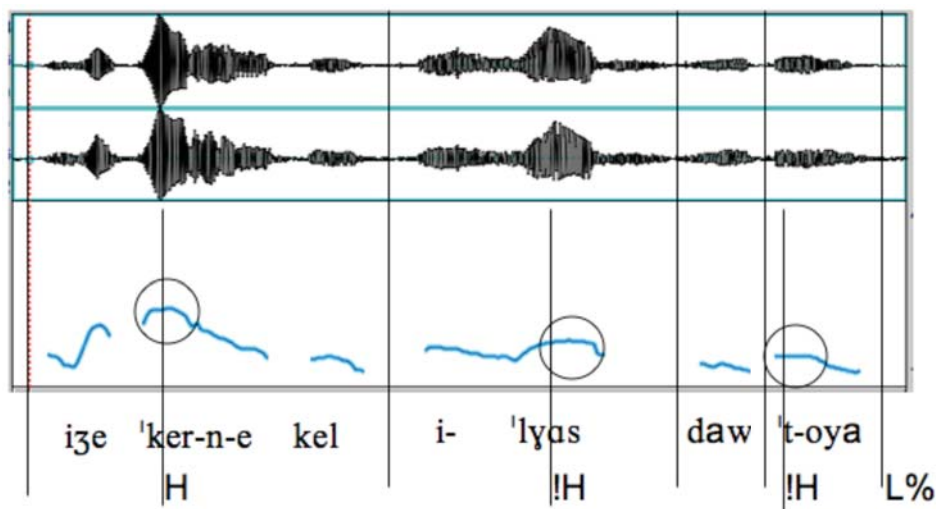
Cette influence de l'intonation sur l'accentuation est plus forte encore dans des phrases longues, puisque la prééminence de F0 a tendance à diminuer progressivement, dans des phrases déclaratives au moins. En effet, nous pouvons reconnaître en tetserrèt un processus nommé 'downstep', pour lequel de nombreuses définitions sont disponibles : nous choisissons de nous conformer ici à celle proposée par Ladd (1990)<sup>227</sup> : '*downstep is a direct, iconic signal of reduced prominence for a later accent relative to an earlier accent*'.

Ainsi, dans une phrase telle que :

Ex.(62) ɪzɛ'ker-n-ekel i-'lɣas daw 't-oya (B-09)  
corde.SG-PREP.de-terre.SG 3SG.M-cacher\PFV PREP.sous F-objet.SG  
'Le serpent se cache sous l'objet.'

<sup>227</sup> Cité dans : Beckman, M.-E. ; Hirschberg, J. ; Shattuck-Hufnagel, S. (2005 : 18).

on s'aperçoit, sur le sonagramme correspondant, que la prééminence des accents attendus s'amointrit au fur et à mesure de la phrase<sup>228</sup>. Il arrive ainsi que, dans la fin de la phrase, les accents deviennent alors inaudibles :



Ainsi, à travers ces quelques exemples présentant certains des contours intonatifs principaux du tetserret, nous voyons une nouvelle fois que l'intonation peut avoir une influence forte sur l'accentuation, et que certaines des irrégularités du système accentuel peuvent s'expliquer par ce biais.

Ces exemples illustrent aussi le fait qu'il existe plusieurs éléments prosodiques en tetserret, qui entrent en interaction les uns avec les autres. Ceci donne d'ailleurs raison à Fox (2000 : 359)<sup>229</sup> qui parle de différentes 'strates' dans la prosodie, qui s'appliqueraient simultanément dans une même structure, le secret résidant dans le fait que chacune se réalise au sein d'un domaine linguistique particulier.

En tetserret, nous avons donc repéré deux de ces 'strates' : l'accent et l'intonation<sup>230</sup>.

L'accent tetserret, nous l'avons vu, a surtout un rôle d'identificateur de catégorie grammaticale. De même, l'intonation peut servir pour l'analyse syntaxique, mais à un niveau

<sup>228</sup> Ici, pour noter ce processus de downstep, nous notons, suivant ce que préconise la théorie ToBI, les accents de mots avec un H, le point d'exclamation signifie que les accents sont moins hauts que la normale, justement à cause du processus de downstep.

<sup>229</sup> Déjà cité, p.293.

<sup>230</sup> Il est fort possible que le système impose de distinguer plus de niveaux différents dans la prosodie, tel que deux niveaux d'accentuation, et/ou plusieurs niveaux d'intonation. Toutefois, nous ne pouvons nous prononcer à ce sujet dans l'état actuel de nos études, puisqu'une étude du système prosodique sous-jacent serait nécessaire pour cela.

hiérarchique plus élevé : son domaine d'action est celui de l'unité intonative, alors que le domaine de l'accent se limite au mot.

Ainsi, même si accent et intonation entrent tous deux en jeu dans le décodage syntaxique, cela se fait à des niveaux différents, l'accent aidant à différencier des catégories grammaticales, alors que l'intonation joue parfois dans la distinction des structures grammaticales.

Néanmoins, même s'ils oeuvrent tous deux dans des domaines linguistiques différents, il faut garder à l'esprit qu'accent et intonation n'en sont pas moins en contact dans la langue, et que l'accentuation peut varier en fonction de l'intonation, de manière plus ou moins obligatoire : l'accent peut-être supprimé ou amplifié sous le joug de l'intonation, du fait de l'application de contours intonatifs à valeur syntaxique, ou bien par le biais de contextes intonatifs généraux.

Au cours de cette étude, notre but, nous l'avions signalé, se limitait à illustrer l'interaction entre accent et intonation. Toutefois, des études approfondies des systèmes intonatifs et accentuels pour les langues à accent pourront bien évidemment s'avérer très instructives, et s'il n'est pas sûr que la comparaison des différents systèmes soit intéressante<sup>231</sup>, l'intérêt descriptif de telles études est en revanche assez évident, ne serait-ce que pour combler des lacunes importantes dans l'analyse de la prosodie berbère.

### **4.3.3 Stratégies phonétiques de marque de fin d'unité prosodique : rappel**

Un dernier élément lié à la prosodie semble devoir être rappelé ici, élément dont nous avons déjà parlé au cours de l'étude sur la phonétique consonantique tetserrèt.

En effet, si nous avons abordé ci-dessus quelques mécanismes d'intonation du tetserrèt, d'autres mécanismes, phonétiques en l'occurrence, jouent au sein des unités intonatives afin de donner à l'interlocuteur la possibilité de repérer les frontières d'unité intonatives. Ceci

---

<sup>231</sup> Nous avons signalé qu'à première vue, tous les systèmes accentuels du moins ont l'air de reposer sur des fondements différents. Or, la comparaison est plus intéressante quand les systèmes diffèrent, mais qu'il est néanmoins possible de repérer des points communs flagrants.

constituera juste un rappel, puisque nous avons déjà décrit en détails deux de ces mécanismes les plus intéressants.

En effet, nous avons vu deux mécanismes phonétiques ayant pour rôle de marquer une fin d'unité prosodique :

- un processus de dévoisement consonantique : avant une pause, qu'elle soit mineure ou majeure, si le dernier terme finit par une consonne voisée, cette dernière est le plus souvent réalisée dévoisée, ce qui est assez commun dans les langues du monde, mais ceci s'étend, de manière plus inattendue, aux consonnes /l/ et /r/ (qui deviennent respectivement [ɬ] et [ɽ]).
- l'apparition d'un coup de glotte : en effet, lorsqu'un terme est terminé par une voyelle, que la dernière syllabe est accentuée, et que le terme se situe en fin d'unité prosodique, une consonne occlusive glottale est toujours réalisée après la voyelle finale.

A ces deux mécanismes phonétiques de marque de fin d'unité prosodique, on peut aussi ajouter deux autres mécanismes très classiques, selon Sandra Döring (2010) entre autres, ayant ce même rôle : on remarque en effet qu'un allongement des éléments segmentaux en présence peut avoir lieu à la fin d'une unité prosodique. En outre, souvent, pour signaler une fin d'unité prosodique, le locuteur peut effectuer une vraie pause dans le discours (mais ce n'est pas toujours le cas).

De fait, ces différents mécanismes phonétiques de marque de fin d'unité prosodique méritaient d'être regroupés dans ce chapitre sur la prosodie, mais nous ne notons rien de très surprenant dans ces mécanismes, mis à part le /l/ et le /r/ qui peuvent être dévoisés, ce qui est plutôt un trait du tetserret qui n'accorde que peu d'importance à l'opposition de voisement, et qui est donc enclin à proposer une réalisation non-voisée de consonnes qui n'ont pas de correspondante non-voisée normalement.

Ainsi, dans ce chapitre, nous avons mis en évidence l'existence d'un système accentuel tetserret, dont nous avons montré les principaux mécanismes. Profitant du fait que le système accentuel tamacheq est le mieux décrit de tous les systèmes accentuels berbères, nous avons pu montrer encore une fois, en comparant ces deux systèmes, que tetserret et tamacheq sont bien deux langues distinctes.

En outre, nous avons pu mettre en évidence que la famille berbère dans son ensemble ne doit pas être considérée comme une famille de langue étrangère à la notion d'accent, comme c'est souvent le cas. En effet, toutes les langues orientales, ainsi que le tamacheq et le tetserret au moins pour ce qui est des langues méridionales, présentent un accent, de nature grammaticale le plus souvent, mais qui peut aussi être essentiellement démarcatif, comme en tamacheq.

Nous avons vu aussi, brièvement certes, qu'un système intonatif existe en tetserret, comme dans toutes les langues, et qu'il entre en interaction avec le système accentuel, assez logiquement.

Bien sûr, l'étude sur le système intonatif et sur le rapport qu'il entretient avec le système accentuel mériterait d'être complétée, mais ceci s'éloigne de notre but actuel qui consiste à situer le tetserret dans la famille linguistique berbère, puisqu'il n'existe aucune perspective comparative dans ce type d'étude pour l'instant, les systèmes intonatifs et accentuels des autres langues étant trop peu décrits jusqu'à présent.

Nous avons choisi cependant d'illustrer simplement le lien entre accent et intonation en tetserret afin de compléter notre étude sur les systèmes accentuels, et de montrer le travail qu'il reste à effectuer dans ce domaine souvent négligé qu'est la prosodie.

Dans le chapitre suivant, nous nous tournerons à l'inverse vers un sujet plus classique, pour lequel les études abondent dans le domaine linguistique berbère : nous verrons en effet ce que la description d'une partie de la morphologie tetserret, ainsi que la comparaison avec les autres systèmes morphologiques, en priorité ceux du tamacheq, du zénaga et du tachelhit, peuvent révéler sur la place du tetserret au sein de la famille linguistique berbère.



## 5 Morphologie

Le présent chapitre, qui a pour but de décrire certains des éléments de la morphologie tetseret et de les comparer avec les autres langues ciblées dans notre étude, est un chapitre déterminant, et ce pour deux raisons.

D'une part, nous avons déjà précisé que la morphologie berbère dans son ensemble est très riche. Par conséquent, les sujets dignes d'intérêt foisonnent et la partie morphologique d'une description d'une langue berbère est toujours fondamentale. En outre, de nombreuses études ont été réalisées dans ce domaine, et la matière comparative, qui nous intéresse beaucoup, est conséquente, ce qui n'est pas le cas pour tous les domaines de la langue, nous l'avons observé.

En second lieu, la morphologie s'avère être primordiale lorsqu'il s'agit de situer le tetseret parmi les autres langues berbères. En effet, de l'avis général, la morphologie est peut-être l'élément linguistique le plus conservateur, qui a le moins de propension à être emprunté. Citons à nouveau Dixon (1998 : 21) : *'grammatical forms are borrowed less readily than lexemes or grammatical categories'*. Ce point est particulièrement important pour nous, car cette dernière caractéristique fait de la morphologie un bon indicateur de la généalogie des langues. Sapir, cité par Dixon (1998 : 22) le précise : *'grammatical forms are highly resistant to borrowing and, as a result, similarity of grammatical forms is almost always indicative of genetic relationship'*. Bien entendu, une grande prudence est de mise puisque certains éléments peuvent tout de même être empruntés. Cependant, quand c'est le cas, ce processus demande du temps et fournit de fait une autre indication sur l'histoire probable des langues : de tels emprunts se produisent a priori pendant des périodes de contact assez longues, c'est-à-dire dans des périodes d'équilibre entre les langues plutôt qu'au cours de périodes de déséquilibre, normalement courtes (cf. Introduction, §1.1.2.3).

Concernant la morphologie comme indicateur de relation génétique, notons que les systèmes morphologiques des langues berbères présentent de très nombreux points communs, un peu à la manière des systèmes consonantiques. La morphologie est d'ailleurs un argument majeur pour réunir les langues berbères au sein d'une même famille linguistique.

Pourtant, les éléments de la morphologie tetserret qui sont communs dans toutes les langues berbères ne nous intéresseront que modérément, car, bien qu'ils méritent d'être décrits, ils ne peuvent servir, au niveau comparatif, qu'à montrer une nouvelle fois que le tetserret appartient au groupe berbère dans son ensemble, ce qui ne fait guère de doute.

Nous nous pencherons donc avec une attention plus soutenue à la fois sur les points morphologiques spécifiques au tetserret, pour leur intérêt descriptif, puisque cela permet de faire émerger peu à peu une image plus juste de la famille linguistique berbère dans son ensemble, et sur les éléments que le tetserret ne partage qu'avec certaines langues du domaine berbère. En effet, ces aspects pourraient être instructifs quant au lien que les langues étudiées entretiennent, puisque, rappelons-le, '*une innovation commune [à deux langues] est un indice d'histoire commune*' (Kossmann, 1999a : 30).

Ce chapitre sur la morphologie, comme les précédents, contiendra une grande part d'éléments descriptifs, présentant donc surtout les spécificités tetserret, ainsi qu'une partie comparative. Cependant, la richesse même de la morphologie et des différentes études réalisées sur ce sujet peut vite devenir un piège : définir une limite très claire des points à aborder est donc absolument essentiel. Ainsi, dans ce chapitre, notre méthode sera un peu différente de celle suivie dans les autres, puisqu'il est assez évident qu'une sous-partie présentant l'état de l'art de la morphologie serait à la fois assez irréalisable du fait de l'étendue du travail, et de peu d'intérêt dans le cadre de cette étude. Nous préférons donc intercaler description des éléments morphologiques les plus intéressants du tetserret, et comparaison avec les autres langues, un peu comme nous l'avons fait dans la sous-partie sur l'accentuation comparée du tetserret et du tamacheq.

En outre, nous limiterons le plus souvent la comparaison aux trois langues ciblées pour cela : le tachelhit, représentant des langues du nord, le tamacheq, langue de contact, et le zénaga, remis tout particulièrement à l'honneur dans ce chapitre, puisqu'il s'agit d'une langue que nous estimons proche du tetserret sur le plan généalogique. Bien sûr, si la comparaison avec d'autres langues s'avère être particulièrement intéressante pour un point précis, ou si un échantillon de plus de quatre langues est nécessaire, nous ouvrirons alors nos perspectives comparatives.